L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

CONGO



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5231 - MERCREDI 4 NOVEMBRE 2026

DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR LE BOISEMENT

Denis Sassou N'Guesso donnera le top le 6 novembre

La République du Congo célèbrera, le 6 novembre, la 40e édition de la Journée nationale de l'arbre. À l'occasion, le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, donnera le coup d'envoi de la décennie des Nations unies pour le boisement et le reboisement qui, sur le plan international, sera lancée en 2027.

Page 16

SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Un groupement inter-forces contre le grand banditisme



Le GILGB sera composé des forces de sécurité intérieure/Adiac

Placé sous l'autorité du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, le groupement inter-forces de lutte contre le grand banditisme (GILGB) sera composé des policiers, gendarmes et d'autres composantes de la force publique en cas de besoin. Le GILGB aura pour missions de neutraliser les réseaux criminels armés, les gangs structurés et les formes graves du banditisme urbain, rural ou transfrontalier.

Page 8

NATIONS UNIES

Les agences présentent leurs programmes pour le Congo

Le nouveau cadre de coopération 2027-2031 entre le Congo et les Nations unies vient d'être validé. Les différentes agences onusiennes opérant dans le pays ont ainsi présenté leurs programmes qui mettent un accent particulier sur la transformation économique durable, le renforcement du capital humain et la gouvernance inclusive.

Page 11



La ministre entourée des représentants des agences du Système des Nations unies/Adiac

FOOTBALL

La Coupe d'Afrique maintenue tous les deux ans



Le trophée tant convoité/DR

Le comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) a confirmé le retour de la Coupe d'Afrique des nations tous les deux ans. Le président de la CAF, Patrice Motsepe, avait, en effet, lui-même annoncé que la CAF allait réexaminer la décision prise en décembre 2025 de faire passer la CAN à un cycle quadriennal après l'édition 2028. Il a tenu parole.

Page 13

Éditorial

Mois décisif

Page 2

ÉDITORIAL

Mois décisif

La pression des résultats sera encore plus grande pour nos Diables rouges dont les rendez- vous s'enchaînent. Les sélections masculines, en ce qui les concerne, seront sur deux tableaux courant novembre, un mois stratégique qualifié de décisif pour leur avenir dans les compétitions où ils sont engagés.

L'équipe fanion, parlons-en d'abord, joue une double confrontation de tous les dangers contre les Comores dans le cadre des troisième et quatrième journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN). Il y a donc une image à soigner car le Congo n'a plus gagné un match officiel depuis 2024 et n'a pas disputé la CAN depuis onze ans.

Ce constat, loin d'être une fatalité, va au contraire booster la détermination des joueurs, lesquels doivent se rendre à l'évidence que le destin des Diables rouges se joue dans cette phase éliminatoire. La survie passe par l'enchaînement de bons résultats. A défaut de faire le plein des points, en prendre au moins quatre permettra de remonter au classement.

A l'opposé, les U23 congolais vont dans la même période en découdre avec les Palancas negras d'Angola, dans le cadre des éliminatoires CAN de la catégorie. Dans les deux cas, les attentes sont de plus en plus élevées.

L'Etat jouera à coup sûr sa partition, celle de mettre nos joueurs dans les bonnes dispositions. Aux athlètes de jouer la leur et de justifier la confiance placée en eux en gagnant. C'est de cette manière que le football congolais se réconciliera avec lui-même.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION SINO-CONGOLAISE

Pierre Moussa invité au forum sur l'économie, le commerce et la culture



L'ambassadrice de la République populaire de Chine en République du Congo, An Qing, a transmis, le 2 novembre à Brazzaville, au secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, l'invitation du Parti communiste chinois (PCC) à participer au forum sino-africain sur l'économie, le commerce et la culture, qui se tiendra sous peu à Zhejiang Province, en Chine. *« Je suis persuadée que cette visite contribuera certainement à approfondir l'amitié entre nos deux pays, nos deux partis, à dégager le grand consensus sur les relations entre nos deux pays, et à hisser les relations sino-africaines et sino-congolaises »*, a déclaré An Qing à sa sortie d'audience.

Organisé depuis huit ans, le forum sino-africain sur l'économie, le commerce et la culture est une activité annexe, dans le cadre du Forum sur la coopération sino-africaine. Il est devenu une plateforme importante entre la Chine et le continent africain.

Notons que la coopération entre le PCT et le PCC repose sur des relations historiques d'amitié, de solidarité et d'échanges idéologiques. Les deux partis au pouvoir ont signé, en août 2023, un mémorandum d'entente pour une durée de quatre ans, visant à renforcer la collaboration, le partage d'expérience en matière de gouvernance et les échanges entre eux sur une base mutuellement bénéfique.

Parfait Wilfried Douniama

BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2027

670 milliards FCFA destinés à l'investissement

Le projet de loi de finances de l'année 2027, présenté le 29 octobre au Parlement, prévoit une enveloppe d'investissement de 670 milliards FCFA destinés à prendre en compte les priorités nationales.

Le gouvernement entend veiller aux efforts d'amélioration de la qualité de l'investissement public. Il s'est engagé à accorder une priorité aux infrastructures économiques et sociales, à l'énergie, aux transports et au développement agricole. Selon le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Christian Yoka, cette enveloppe de crédits est en progression de plus de 100 milliards FCFA par rapport à 2026. *« Il convient toutefois de souligner que l'équilibre présenté dans ce budget ne saurait à lui seul résumer la situation financière de l'État. L'analyse doit également porter sur les opérations de trésorerie, les échéances de remboursement de la dette et les besoins de financement liés aux engagements antérieurs »*, a-t-il déclaré devant le Sénat et l'Assemblée nationale.

Evoquant la trajectoire d'endettement, il a rappelé que la gestion de la dette publique constitue l'un des enjeux majeurs de la politique budgétaire pour l'année 2027. Le niveau élevé de l'endettement limite, a-t-il reconnu, les marges de manœuvre de l'État, alourdit les charges financières et accentue les contraintes pesant sur la trésorerie publique. *« Les prévisions de dépenses traduisent la nécessité de concilier plusieurs impératifs. Assurer la continuité des services publics, honorer les engagements de l'État, financer les priorités nationales et préserver les équilibres budgétaires. Les charges financières de la dette, les dépenses de personnel, les biens et services, les transferts ainsi que les dépenses d'investissement ont ainsi été prises en compte dans les arbitrages budgétaires »*, peut-on retenir de cette présentation.

P.W.D.

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/ Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV
Coordonnateur: Quentin Loubou
Responsable des programmes: Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

ADMINISTRATION - FINANCES
Directeur : Kiobi Chuldron Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE
Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint: Jules César Olebi,
Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant: Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière: Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

**Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com*

VIE DES PARTIS

Juste Désiré Mondelé porté à la tête du 3R

Le congrès constitutif du Rassemblement des républicains réformateurs (3R), tenu les 30 et 31 octobre au Palais des congrès de Brazzaville, a débouché sur la mise en place des instances dirigeantes, présidées par Juste Désiré Mondelé.

Venus des quinze départements du pays, les 2000 délégués au congrès constitutif du 3R ont non seulement élu Juste Désiré Mondelé à la tête de cette formation politique de la majorité présidentielle, mais également mis en place ses instances dirigeantes. Ils ont, de même, élu le secrétaire général du 3R en la personne de Maurinov Ossebi et les membres du secrétariat exécutif ainsi que des bureaux de la commission d'éthique et de déontologie, du conseil thématique et scientifique, et du campus de la jeunesse. Les participants ont aussi désigné les 350 membres du conseil national et les 85 du bureau politique, donnant mission au président du parti de finaliser la procédure d'adhésion auprès de la majorité présidentielle, tout en réaffirmant leur soutien indéfectible aux idéaux du président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Porté sans surprise à la tête du 3R, Juste Désiré Mondelé s'est engagé à assumer dignement ses fonctions. Saluant la mobilisation des militants et l'adoption des textes fondamentaux qui marquent la naissance officielle du parti, le président du 3R a appelé à l'unité, à la discipline et à l'implantation nationale du mouvement, tout en réaffirmant son engagement en faveur de la paix, de la stabilité et du soutien aux actions du chef de l'Etat.



Juste Désiré Mondelé posant avec un échantillon des membres des instances du parti/Adiac

« Au cours de nos travaux, nous avons posé les fondations politiques, idéologiques et organisationnelles de notre mouvement. Nous avons examiné et adopté les textes fondamentaux qui régiront notre organisation, avons défini les orientations qui guideront notre action et mis en place les instances appelées à conduire nos destins collectifs. A celles et ceux qui ont fait le choix du 3R, vous avez fait le choix de l'avenir, le choix du rassemblement et de l'action », a indiqué le président élu.

Selon Juste Désiré Mondelé, créer un parti politique est une chose, le faire vivre, l'enraciner dans les consciences, l'implanter durablement sur l'ensemble du territoire national en est une autre. Le véritable défi qui commence maintenant consiste à faire des structures de base des espaces permanents d'écoute, de dialogue et de mobilisation. Quant aux fédérations ainsi qu'aux instances intermédiaires et de base, elles devraient devenir des instruments efficaces de proximité et d'encadrement politique.

« Nous devons surtout donner à notre parti une identité forte, une doctrine cohérente et une capacité réelle de proposition. Le 3R doit être un parti qui réfléchit, qui propose et qui agit. Un parti qui donne toute sa place à l'intelligence collective, à la compétence, à l'expérience et enfin à l'innovation. Un parti qui considère la jeunesse non pas comme une simple force de mobilisation électorale, mais comme une richesse humaine, une force de proposition et un acteur incontournable de la décision politique », a-t-t-il expliqué. Il a précisé que le 3R devrait œuvrer à la promotion des femmes, à l'autonomisation économique de la population, à la formation citoyenne et à l'émergence d'une nouvelle génération de responsables politiques.

Aux cadres du parti promus aux différents postes de responsabilité, Juste Désiré Mondelé a prévenu que les fonctions qui leurs sont confiées ne constituent pas des privilèges, mais des charges. Elles commandent, a-t-il dit, l'humilité, la disponibilité, la loyauté, la discipline et le sens élevé du devoir. D'après lui, le 3R doit impérativement grandir, se structurer, s'enraciner et rayonner, afin d'en faire une organisation crédible, un acteur incontournable de la vie politique nationale.

Parfait Wilfried Douniama

OCTOBRE ROSE

Les femmes du PGR sensibilisées à la lutte contre les cancers

L'Organisation des femmes républicaines (OFR) a initié, le 31 octobre à Brazzaville, une causerie-débat sur le thème « Mon intimité féminine, ma santé féminine, ma priorité », afin de sensibiliser ses membres à la lutte contre les cancers du sein et du col de l'utérus.

Animée par le Dr Elisabeth Okandza Mavoungou Sola, la causerie-débat a permis aux participantes d'être édifiées sur les causes et les conséquences des cancers féminins, notamment ceux du sein et du col de l'utérus, ainsi que sur le comportement à adopter face à ce problème de santé publique. Au terme de son exposé, le médecin généraliste évoluant au service de gynéco-obstétrique à l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo de Brazzaville s'est félicitée de l'engouement des participantes qui ont posé des questions pour connaître plus sur leur santé.

« Je les ai encouragées à se faire dépister, parce que 80% des cancers qui sont diagnostiqués à temps peuvent être pris en charge et avoir une guérison certaine. Donc, j'encourage tout le monde à aller se faire dépister. Pour des parents qui ont des jeunes filles qui ne sont pas encore dans la vie sexuelle active, qu'ils pensent à les faire vacciner parce qu'il existe un vaccin qui peut réduire considérément la possibilité de pouvoir développer un cancer du col de l'utérus », a conseillé le Dr Elisabeth Okandza Mavoungou Sola.

La présidente nationale de l'OFR, Aise Esthée Ombelé, a indiqué que les femmes du Parti des gardiens de la République (PGR) ne pouvaient pas rester en marge du mois d'octobre consacré à la lutte contre les cancers féminins. *« Nous sommes au mois d'octobre, dit Octobre rose, donc l'OFR voulait marquer sa présence sur la scène politique en menant des actions en faveur des femmes, notamment cette causerie-débat. Je suis très satisfaite de cette causerie-débat parce que le but pour nous, c'était que les femmes ne se contentent pas de ce qu'elles entendent, de la désinformation qui circule dans notre société »*, s'est-elle réjouie.



Le Dr Okandza posant avec les participantes sous le regard du président du PGR/Adiac

Selon elle, l'exposante a su, avec compétence, pédagogie et simplicité, dire à haute voix ce que tant de femmes n'osent murmurer qu'à elles-mêmes. *« Docteur, vous avez donné des mots là où régnait le silence. Ce n'est ni indécent ni inconvenant. C'est la première forme de respect que nous nous devons. Vous nous avez rappelé que l'hygiène intime relève de gestes simples et que certaines pratiques nées de rumeurs ou de conseils non vérifiés peuvent irriter, fragiliser, parfois blesser »*, a-t-elle indiqué. Elle a souhaité que la fin du mois d'Octobre rose ne soit pas qu'une date dans un calendrier, mais le point de départ d'une habitude : celle de se soigner, de se dépister, de se parler et de s'entraider.

Assistant à la causerie-débat, le président national du Parti des gardiens de la République, Omen Chanel Bourangon, a dit que l'organisation de cette activité s'inscrit dans le cadre des instructions qu'il avait données lors de la mise en place des instances dirigeantes de l'OFR, le 3 octobre. C'est ainsi qu'il a encouragé l'initiative consistant à la création d'une cellule d'éveil contre les cancers de la femme au sein de cette organisation.

P.W.D.

CONTRÔLE D'ÉTAT

Le Congo et la Chine se proposent de renforcer leur coopération

Le ministre du Contrôle d'État, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs, Noël Léonard Essongo, et l'ambassadrice de Chine au Congo, An Qing, ont échangé le 29 octobre à Brazzaville sur les perspectives de coopération entre les deux pays en matière de contrôle, de discipline administrative et de lutte contre la corruption.

Les deux parties ont exploré les pistes d'une collaboration visant à renforcer les mécanismes de contrôle d'État et à promouvoir la discipline dans la gestion publique.
La tradition chinoise du contrôle d'État, les réformes engagées dans ce domaine et les dispositifs mis en place pour prévenir les dérives dans l'exercice des responsabilités publiques ont été au cœur des échanges.
L'ambassadrice de Chine a notamment présenté les mécanismes de contrôle appliqués aux responsables du Parti communiste chinois ainsi qu'aux responsables administratifs et aux dirigeants des entreprises publiques.
La politique chinoise de lutte contre la corruption, résumée par l'expression « Frapper les tigres et écraser les mouches », traduit la volonté de poursuivre aussi bien les hauts responsables que les agents subalternes impliqués dans des pratiques corruptives. Elle repose sur le principe selon lequel la lutte contre les antivaleurs doit s'appliquer à tous les échelons de l'administration, sans distinction de rang.
Évoquant les efforts engagés par son pays, la diplomate a rappelé l'importance des mécanismes institutionnels dans l'encadrement de l'action publique. *« L'exercice du pouvoir est soumis à des contraintes institutionnelles »*, a-t-elle souligné, insistant sur la nécessité d'un cadre qui responsabilise les dirigeants et garantit le respect des règles.
Pour le ministre congolais, cette présentation a constitué une occasion d'approfondir la réflexion sur les moyens de lutter contre les antivaleurs dans l'administration. *« Cela a été un cours sur le contrôle et les antivaleurs »*, a-t-il déclaré, témoignant de l'intérêt suscité par les pratiques exposées par la partie chinoise.



Le ministre du Contrôle d'Etat et l'ambassadrice chinoise au cours de l'échange/Adiac

De l'échange d'expériences à la coopération pratique

Au-delà de la présentation des dispositifs chinois, la partie congolaise a exprimé le souhait de disposer d'une documentation détaillée sur les politiques et les instruments de contrôle d'État mis en œuvre en Chine. Elle a également sollicité l'organisation de missions techniques et de voyages d'immersion afin de permettre aux responsables congolais d'observer, sur le terrain, le fonctionnement de ces mécanismes et les conditions de leur application.
L'objectif est de tirer des enseignements de l'expérience chinoise et d'examiner les approches susceptibles d'être adaptées aux réalités institutionnelles congolaises. L'établissement d'une collaboration permanente figure également parmi les pistes envisagées.
La partie chinoise s'est montrée favorable à cette perspective de rapprochement. Dans cette dynamique, l'ambassadrice a formulé une première invitation au ministre, en vue notamment de la remise officielle des recommandations issues de la cinquième session plénière du Comité central du Parti communiste chinois.
La diplomate a insisté, par ailleurs, sur l'importance de la mise en application effective des mesures préconisées, afin qu'elles contribuent à la réalisation des objectifs de développement du Congo, notamment ceux inscrits dans le Plan national de développement et le programme gouvernemental « Accélérons la marche ».
Cette volonté de coopération intervient dans un contexte où l'amélioration de la gestion publique, le renforcement de la redevabilité des responsables et la lutte contre la corruption demeurent des enjeux majeurs de l'action gouvernementale. L'intérêt manifesté par la partie congolaise pour l'expérience chinoise traduit ainsi la recherche de méthodes et d'outils susceptibles de consolider les mécanismes de contrôle et d'améliorer la gouvernance publique au Congo.

Durly Emilia Gankama

ENERGIES

La carte géologique pétrolière, minière et gazière renouvelable à Magnons par ZES

Le Congo, désormais leadership mondial (Eldorado) des nouvelles énergies renouvelables et nouvelles forêts..., dispose des plus grandes réserves de gisements du pétrole à Magnons. Le Dr colonel Maurice Itous Ibara, chercheur congolais en physique-chimie et biologie dans les nouvelles filières solaires liées au magnétisme vital, a présenté aux Dépêches de Brazzaville cette nouvelle carte géologique pétrolière, minière et gazière renouvelable à Magnons par Zones économiques spéciales (ZES) du Congo et des soixante-deux autres pays de la planète.

A travers la loi de l'intelligence renouvelable, le Dr colonel Maurice Itous Ibara voit la culture par réseau solaire, nombre (N), qui existe naturellement. Selon lui, l'Homme n'a jamais compris beaucoup de choses parmi lesquelles la loi qu'il développe de «l'intelligence renouvelable». A titre d'exemple, a-t-il soutenu, quand on plante un avocatier, la finalité c'est qu'il pousse dans toute la planète terre. C'est pour cela que les forêts se ressemblent. «La culture que je fais a deux grandes étapes: la période semi-naturelle et la période de naturalisation», a-t-il expliqué.
Pour le Dr colonel Maurice Itous Ibara, le pétrole à Magnons cultivé au Congo se propage, en grande réservation mondiale à l'intérieur du Congo, tel est le cas des quatre ZES. En effet, le pays dispose des plus grandes réserves de gisements du pétrole à Magnons allant d'un million de baril par jour pour le pétrole non polluant à 2 500 000 barils par jour en ce qui concerne les nouveaux hydrocarbures. C'est le cas de quelques gisements de pétrole à Magnons au Congo, à travers les ZES de Ouesso, d'Oyo-Ollombo, de Brazzaville, et de Pointe-Noire. S'agissant de la ZES de Ouesso, Impfondo dispose d'une grande réserve des hydrocarbures de 2 500 000 barils par jour exploitables en 273 ans, soit deux siècles et demi. Dongou et Enyellé ont une petite réserve des hydrocarbures 273. Souanké, Ngbala, Sembé, Bomassa, Dongou, Motaba, Ibenga, Bétou, Enyellé, Epéna, Liranga disposent de petites réserves mondiales de plusieurs mines non polluantes.
Concernant la ZES Oyo-Ollombo, il y a Abala (Okondo, Ekouassendé, Marirou), Oyo (Ngolodoua, Odouka, Tsambitso) qui ont aussi une petite réserve des hydrocarbures 273. Etoumbi, Kellé, Makoua, Ntokou, Ewo, Boundji, Owando, Obouya, Loukoléla, Mossaka, Mbomo, Okondo, toute cette zone dipsose de petites réserves mondiales de plusieurs mines non polluantes. Odouka et Okondo disposent d'une petite réserve du pétrole non polluant. Odouka, d'une petite réserve de la potasse non polluante, Oyo d'une grande réserve de l'or polluant, 125 000 tonnes par jour. Abala et Djambala ont une grande réserve mondiale de plusieurs mines polluantes, pendant que Gamboma, Makotimpoko, Ngo, Mpouya, Ngabé, Odziba, Kintélé, Lékana disposent des petites réserves mondiales de plusieurs mines polluantes. Souanké, de petites réserves mondiales de plusieurs mines polluantes.



Des grandes réserves mondiales d'hydrocarbures

Quant à la ZES de Brazzaville, à Talangaï-Viaduc, il y a une grande réserve mondiale du pétrole non polluant, 1 000 000 barils par jour. Brazzaville a une grande réserve mondiale des hydrocarbures, 2 500 000 barils par jour exploitables en 273 ans. Kinkala et Mindouli ont une petite réserve mondiale des hydrocarbures 273. Boko a une petite réserve mondiale du marbre polluant. Mayama, Kindamba, Vinza ont une petite réserve mondiale du pétrole non polluant. La zone de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso a une grande réserve mondiale de l'uranium polluant, 125 000 tonnes par jour. Kintélé a une grande réserve mondiale de gaz non polluant pendant que Nganga Lingolo a une grande réserve mondiale de gaz polluant.
Enfin, s'agissant de la ZES de Pointe-Noire, il y a la zone Mayoko, Divénie, Bambama, Zanaga, Moutamba, Komono, Sibiti, Makabana, Dolisie, Loudima, Nkola, Mouyondzi qui a une petite réserve mondiale de pétrole non polluant. Mfouati, Madingou, Nkayi, Mossendjo, disposent d'une petite réserve mondiale des hydrocarbures 273. Diosso, Kimongo, d'une petite réserve mondiale de marbre polluant. Et Pointe-Noire d'une grande réserve mondiale de pétrole non polluant, 1 000 000 barils par jour.
Ce même pétrole se propage dans soixante-deux pays de la planète terre outre le Congo, à une vitesse de 500 000 km par seconde; équivalant à dix mois au moins de maturation. Autrement dit vers fin 2027, les gisements de pétrole à Magnons vont inonder la planète dans soixante-trois pays parmi lesquels le Congo (30 000 000 de gisements), la Russie (25 500 000 de gisements), la Belgique (25 500 000 de gisements), la France (14 000 000 gisements), l'Allemagne (14 000 000 de gisements), les États-Unis (14 000 000 de gisements), le Brésil (14 000 000 de gisements), le Venezuela (14 000 000 de gisements), l'Ukraine (14 000 000 de gisements), le Japon (14 000 000 de gisements), la Côte d'Ivoire (14 000 000 de gisements), la Tunisie (14 000 000 de gisements), le Nigeria (14 000 000 de gisements), les deux Soudan (14 000 000 de gisements), la Guinée équatoriale (14 000 000 de gisements), la Guinée (14 000 000 de gisements), le Sierra Leone (14 000 000 de gisements), l'Angola (14 000 000 de gisements) et la République démocratique du Congo (14 000 000 de gisements), ...
Le reste des soixante-deux pays dont le Burkina Faso qui boucle la boucle possèdent tous 14 000 000 de gisements pour un total général de 921 000 000 de gisements de pétrole à Magnons, quantité suffisante pour un objectif lié à l'invention d'une nouvelle économie mondiale millénaire et au règlement climatique mondial à température 00Celsius d'ici à l'an 2094 (Soit 68 ans).

Bruno Zéphirin Okokana

ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

Des normes et standards en cours de validation

L'atelier de validation du Guide d'application des normes et standards de l'éducation préscolaire, ouvert le 2 novembre à Brazzaville, prendra fin le 6 du même mois. L'objectif est de mieux encadrer le fonctionnement des structures préscolaires, garantir aux jeunes enfants des conditions d'accueil, d'apprentissage, de sécurité, d'hygiène et de protection adaptées à leurs besoins.

Les travaux de l'atelier de validation du Guide d'application des normes et standards de l'éducation préscolaire, ouverts par le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, s'articulent autour de quatre domaines complémentaires. « *L'environnement physique et les infrastructures, les normes pédagogiques, le personnel, la gestion et la gouvernance* », a-t-il précisé, soulignant que ces domaines couvrent les principales dimensions qui déterminent la qualité de l'encadrement des jeunes enfants dans les structures préscolaires.

Selon le ministre Jean Luc Mouthou, le travail ne consiste pas seulement à réfléchir à la pertinence des normes, mais aussi à s'assurer que leur application soit concrète, cohérente et adaptée aux réalités du pays. Le document final attendu devra permettre de mieux accompagner les structures préscolaires, d'améliorer les pratiques pédagogiques, de renforcer les mécanismes de suivi et de contrôle, de promouvoir une culture permanente de la qualité, a-t-il poursuivi.



Le ministre Jean Luc Mouthou, au centre, ouvrant les travaux/Adiac

Cet atelier se tient dans le cadre du programme de transformation du système éducatif pour des meilleurs résultats, dit « Trésor », dont Arsène Boukita est coordonnateur. « *Le Guide d'application des normes et standards qui sera soumis à l'approbation du gouvernement constitue un socle pour conduire le plan de transformation de l'éducation de la petite enfance en République du Congo* », a-t-il indiqué, précisant que le programme « Trésor » vise, entre autres, à améliorer l'accès équitable à une éducation de base de qualité avec une focalisation sur les zones majoritairement rurales, accueillant la population vulnérable : réfugiés, autochtones, etc.

Durant les cinq jours de travaux, les participants sont donc appelés à examiner le document, à formuler des observations, à harmoniser les différentes contributions et à apporter les amendements nécessaires. « *Que les différents acteurs chargés de leur mise en œuvre puissent en comprendre le contenu, en maîtriser les exigences et disposer d'orientations pratiques pour les traduire dans leurs activités quotidiennes* », a souhaité le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation.

Rominique Makaya

SECTEUR FORESTIER

Plaidoyer de la société civile sur les régimes de partage de production

Réunis à Brazzaville, les membres du Groupe de travail juridique et les organisations de la société civile ont bouclé trois jours de travaux intenses consacrés à l'analyse critique de la loi n°38-2024, du 11 octobre 2024. Une démarche participative saluée pour son exigence technique visant à doter les acteurs sociaux d'outils solides pour peser sur les textes d'application.

L'engagement citoyen pour une gouvernance transparente des ressources naturelles franchit un nouveau cap. Durant trois jours, du 29 au 31 octobre, un atelier stratégique a mobilisé les experts, les personnes ressources et les représentants de plateformes de la société civile autour de l'examen minutieux de la loi n°38-2024, du 11 octobre 2024, portant régime de partage de production.

Guidés par des présentations de haut niveau assurées par des spécialistes du domaine, les participants ont mené un travail de fond rigoureux. Cette réflexion collective a permis de dégager des constats précis et de formuler des recommandations concrètes, structurées au sein d'une note de contribution riche de huit axes majeurs. Ce document stratégique ambitionne de valoriser l'expertise des organisations de la société civile et de garantir leur implication active dans l'élaboration des textes d'application de la loi.

À l'issue de leurs analyses, les participants ont formulé plusieurs recommandations clés. Ils demandent notamment au gouvernement de veiller à la création d'antennes de la société chargée de la gestion de la part de l'État dans chaque société forestière pour en suivre le coût exact de production; de clarifier le mécanisme de partage, et de s'assurer que l'ouverture de nouveaux parcs se fasse de manière consensuelle avec l'ensemble des parties prenantes. De plus, il est recommandé au ministère de l'Économie et des Finances de diligenter l'élaboration du texte créant l'organe public de gestion ainsi que des mécanismes déterminant l'assiette fiscale et l'objet de la redevance pour la loi de finances 2028.

Enfin, la société civile est invitée à veiller au contenu des contrats de partage de production pour garantir la contribution destinée aux communautés locales et à s'assurer de l'effectivité de ce partage à travers l'observation indépendante.

Clôturant ces assises, Nina Cynthia Kiyindou-Yombo, directrice exécutive de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), a tenu à saluer l'implication sans faille de l'ensemble des délégations. « *Pendant trois jours, après avoir été édifiés par les présentations d'enrichissement effectuées par des personnes ressources, experts dans le domaine objet de ladite loi, les participants ont donné le meilleur d'eux-mêmes en effectuant une analyse substantielle de la loi numéro 38-2024 du 11 octobre 2024* », a-t-elle indiqué. Elle a exprimé, par la suite, sa profonde gratitude au nom de l'OCDH, à ses partenaires techniques et financiers, ainsi qu'à toutes les plateformes présentes.



Une vue des participants/Adiac

Alors que les participants regagnent leurs départements respectifs ou leurs domiciles à Brazzaville, cette dynamique renforce la position de la société civile en tant qu'interlocutrice incontournable pour un développement durable, équitable et transparent au Congo.

Rude Ngoma

SANTÉ

L'OMS obtient un espace dans les médias publics pour sensibiliser à Ebola

Le représentant-résident de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo, Vincent Dossou Sodjinou, a conclu, le 28 octobre à Brazzaville, un mémorandum d'entente et un accord de partenariat avec le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lezin Moungalla. Cet accord a acté l'octroi à l'OMS de trois minutes par semaine sur Radio Congo et Télé Congo pour donner à la population de vraies informations sur la maladie d'Ebola qui sévit actuellement en République démocratique du Congo.

L'accord porte sur l'octroi à l'OMS de trois minutes par semaine dans la grille des programmes de Radio-Congo et de Télé Congo, pour y diffuser des courtes émissions sur la maladie d'Ebola, dans le but de sensibiliser le grand public à cette pandémie. L'OMS va se servir de cet espace pour donner à la population des informations réelles sur des dispositions qu'elle doit prendre pour éviter de se contaminer, ainsi que des mesures d'usage face à un malade qui présente des symptômes de la maladie.

L'objectif, à travers cette démarche, est de pousser la population à prendre conscience de la pandémie et à l'éviter sans l'aide publique.



Les deux personnalités brandissant les parapheurs après la signature/Adiac

« Lors d'un échange avec le ministre de la Santé, nous avions évoqué la nécessité d'un partenariat avec le ministère de la Communication pour offrir à l'OMS trois minutes chaque semaine sur Radio Congo et Télé Congo, afin qu'elle diffuse des informations fiables et vérifiées au profit de la population. Cette collaboration va aider la population à prendre elle-même en charge son état de santé à travers les mesures sanitaires que nous allons diffuser dans ces médias », a souligné le Dr Vincent Dossou Sodjinou.

Selon le ministre de la Communication et des Médias, cette approche éducative est un moment important pour le gouvernement, étant donné qu'elle permettra de conscientiser les citoyens afin qu'ils soient vigilants et combattent consciemment une maladie qui tue à grande échelle aux portes du Congo. *«Nous avons conclu un mémorandum d'entente et un accord de collaboration concernant les problématiques de santé publique liées à la pandémie d'Ebola qui sévit proche de nous. Il s'agira pour l'OMS, dans le cadre de cet accord, d'accompagner nos médias dans une démarche pédagogique et éducative, afin que cette maladie soit vulgarisée et fortement combattue »*, a conclu Thierry Lézin Moungalla.

Firmin Oyé

SANTÉ PUBLIQUE

Au-delà de 46 000 personnes mises sous traitement antirétroviral en 2025 au Congo

Selon les données présentées à l'occasion de la rencontre de sensibilisation des députés au cofinancement des subventions du Fonds mondial de lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme, le 29 octobre à Brazzaville, le nombre de personnes sous traitement antirétroviral est passé de 14 870 en 2010 à 46 819 en 2025.

Les progrès réalisés sont le fruit du partenariat de plusieurs années entre le gouvernement, le Fonds mondial, le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et les autres acteurs de la santé, contribuant ainsi à améliorer la réponse nationale au VIH/Sida, à la tuberculose et ai paludisme. Le représentant résident adjoint du Pnud au Congo, Henry René Diouf, a rappelé que les investissements réalisés ont favorisé l'accès aux traitements, aux outils de diagnostic, aux médicaments et aux services de prévention. Ils ont également soutenu le renforcement des capacités nationales, la gestion des produits de santé et le développement des systèmes d'information et de suivi. *« Toutefois, la couverture thérapeutique indiquée pour 2025 reste de 35 %, ce qui souligne la nécessité de poursuivre les efforts pour élargir l'accès au dépistage et au traitement »*, a-t-il souligné.

Concernant la tuberculose, 14 388 personnes ont été traitées en 2025, avec une couverture estimée à 76 %. D'après lui, ces résultats doivent être consolidés afin de réduire les lacunes persistantes et d'améliorer l'accès aux services. *« Derrière ces chiffres se trouvent des femmes, des hommes, des enfants et des familles qui dépendent de la disponibilité des soins. Les professionnels de santé ont, quant à eux, besoin de médicaments, de réactifs, d'équipements fonctionnels et de financements prévisibles pour accomplir leurs missions. Notre responsabilité collective est donc claire : préserver les acquis, combler les lacunes et garantir la continuité des services essentiels »*, a alerté Henry René Diouf dans la perspective de la préparation du cycle de subvention 8 du Fonds mondial, qui couvrira la période 2027–2029.

Parfait Wilfried Douniama

Mobiliser des ressources nationales en faveur de la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme

L'Assemblée nationale et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) ont plaidé, le 29 octobre à Brazzaville, pour la mobilisation et la pérennisation des ressources nationales en faveur de la lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme, dans le cadre du huitième cycle de subventions couvrant la période 2027-2029.



La photo de famille des participants/Adiac

Le Pnud a sensibilisé les députés au cofinancement des subventions du Fonds mondial sur la lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme, trois pandemies qui constituent un véritable problème de santé publique en République du Congo, au regard de leurs taux de morbidité et de mortalité. La présidente de la commission santé, affaires sociales, famille et genre de l'Assemblée nationale, Euphrasie Virginie Dolama, a rappelé que la lutte contre ces grandes maladies ne peut reposer durablement sur les seuls financements extérieurs. Elle exige, d'après elle, un engagement national constant, une programmation budgétaire crédible et une exécution effective des ressources mobilisées. En effet, les engagements nationaux de cofinancement présentés passent d'environ 14,63 millions d'euros, soit environ 5, 6 milliards FCFA pour le cycle 2024–2026 à 23,27 millions d'euros, soit plus de 15 milliards FCFA pour le cycle 2027–2029. *« La mobilisation de la contrepartie nationale est donc bien plus qu'une exigence financière. Elle constitue un enjeu de santé publique, de justice sociale et de protection des citoyens. Cet appui représente une opportunité importante pour préserver les acquis sanitaires, améliorer l'accès aux soins et poursuivre les efforts en faveur de la population la plus vulnérable »*, a déclaré Euphrasie Virginie Dolama.

Insistant sur le respect des engagements de la contrepartie, elle a mentionné quatre priorités d'action pour le Parlement. Il s'agit, entre autres, de veiller à ce que les crédits correspondants aux engagements de cofinancement soient clairement identifiés dans les projets de loi de finances ; d'exercer un suivi régulier de leurs exécutions et demander des informations sur des éventuels retards de décaissement. Encourager un dialogue structuré entre le Parlement, le ministère de la Santé et de la Population, le ministère des Finances et le CCN-Congo, ainsi que soutenir toute mesure budgétaire permettant de sécuriser l'approvisionnement en anti-rétro-viraux, en antituberculeux et en intrants essentiels à la lutte contre le paludisme, sont les deux autres priorités.

Préserver le capital humain du pays

Le représentant résident adjoint du Pnud au Congo, Henry René Diouf, s'est félicité de l'engagement de l'Assemblée nationale en faveur de la santé publique et son accompagnement dans les efforts de mobilisation du cofinancement national au titre du cycle de subvention actuel, couvrant la période 2024–2026. Selon lui, le rôle de l'Assemblée nationale est essentiel pour soutenir cette mobilisation, favoriser la prise en compte des priorités sanitaires dans les arbitrages budgétaires et contribuer au suivi des engagements nationaux.

Il pense que la contribution des parlementaires peut se traduire par le soutien des priorités sanitaires dans les arbitrages budgétaires, afin que les besoins liés au VIH, à la tuberculose, au paludisme et au renforcement des systèmes de santé soient adéquatement pris en compte. Ils devraient également veiller à la traduction des engagements en allocations budgétaires annuelles, cohérentes avec les besoins des programmes et les calendriers de financement, ainsi qu'au renforcement du suivi de l'exécution budgétaire. *« Le financement de la santé n'est pas simplement une dépense publique ; c'est un investissement dans le capital humain, la productivité, la stabilité sociale et le développement durable de la République du Congo »*, a indiqué Henry René Diouf, réitérant la disponibilité du Pnud à poursuivre le dialogue et à accompagner les efforts nationaux, dans un esprit de partenariat et de responsabilité partagée.

Présidant les travaux, le deuxième secrétaire de l'Assemblée nationale, Alain Pascal Leyinda, a rappelé qu'en République du Congo, la lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme dépassent le simple cadre de l'urgence sanitaire pour devenir un impératif de développement économique et de justice sociale. *« Ces trois pandémies demeurent des prédateurs silencieux qui déciment insidieusement notre population, freine la productivité et perpétue le cycle de la pauvreté au sein des ménages les plus vulnérables. Le paludisme en particulier reste la première cause de consultation et d'hospitalisation dans nos structures de soins de santé, engorgeant nos hôpitaux, en hypothéquant l'avenir de la jeunesse congolaise »*, a-t-il souligné. Il a précisé qu'investir massivement dans l'éradication de ces fléaux est une condition essentielle pour préserver le capital humain du pays et garantir un développement durable.

P.W.D.

INONDATIONS DANS LA LIKOUALA

Le gouvernement et le Système des Nations unies font le point

Le coordonnateur résident du Système des Nations unies au Congo (SNU), Abdourahamane Diallo, accompagné du représentant du Programme alimentaire mondial (PAM), chef de file de la réponse humanitaire, a échangé, le 29 octobre à Brazzaville, avec la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Lydie Pongault, sur la réponse à la situation humanitaire dans le département de la Likouala.



Les deux parties lors de l'échange/Adiac

L'échange a permis d'apprécier les défis liés notamment à l'enclavement, aux déplacements et au transport logistique pour acheminer les aides au Nord du pays, notamment la Sangha et la Likouala, par route ou par voie fluviale. *« Il y a beaucoup de progrès qui sont en cours, mais il faut qu'on aille plus vite et qu'on puisse répondre aux besoins de la population qui est hors de chez elle. Il y a plus de 20 000 personnes qui sont maintenant hors de leur maison et à qui il faut apporter assistance »*, a indiqué le coordonnateur du SNU, exprimant l'espoir que des distributions commencent dans les jours à venir dans tous les districts affectés.

Il a salué les actions engagées par la ministre et ses équipes depuis le début de la catastrophe.

Au niveau de l'assistance médicale, une première aide, précisément en termes de vaccination, sera apportée à la population affectée et aux plus vulnérables, y compris des compléments alimentaires, avec l'appui du PAM. Les équipes du ministère des Affaires sociales et celles du Système des Nations unies ont déjà mis en place une base à Impfondo pour coordonner cette réponse. *« Les équipes procèderont également à l'évaluation pour recenser l'ensemble de la population et des effectifs par profil, afin de mieux ajuster la réponse »*, a-t-il dit.

L'accompagnement du SNU vers la mobilisation d'un vol humanitaire pour le début de la semaine prochaine a été évoqué. Ce vol permettra le transport des équipes du ministère et celles du SNU. En parallèle, les exercices de convoiement et d'acheminement de l'assistance se poursuivent, de même que le plaidoyer pour mobiliser les ressources en accompagnement du gouvernement. Face aux intempéries et à l'évolution de la situation vers d'autres départements, le coordonnateur résident a souligné la nécessité *« d'anticiper, d'être en alerte et de positionner l'assistance avec les préfectures et sous-préfectures »*.

Plan national de l'action sociale 2027-2031

Le ministère a adressé une requête au SNU pour la préparation du plan national de l'action sociale et de son plan d'action pour le cycle 2027-2031. Les agences des Nations unies travaillant dans le domaine seront mobilisées pour aider l'équipe d'experts chargée de revoir le document élaboré. Cette démarche coïncide avec la préparation du cadre de coopération pour 2027-2031, sur son deuxième pilier consacré au développement du capital humain et à l'inclusion sociale.

Les discussions entre les deux personnalités se sont poursuivies sur la célébration de la Journée internationale des personnes vivant avec handicap où le ministère souhaiterait se déployer auprès de la population dans les départements de la Bouenza et de Madingou. Le SNU s'est dit disposé à accompagner cette célébration et surtout le ministère dans la mise en œuvre de la loi de juillet 2025, portant sur la protection et la promotion des droits des personnes vivant avec handicap en République du Congo, qui gagne à être connue. Le rendez-vous a été pris pour le 3 décembre prochain.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

La Fondation Burotop Iris vole au secours de plus de 46 000 sinistrés

En réponse à l'appel à la solidarité lancé par le gouvernement congolais face aux inondations qui frappent plusieurs localités du département de la Likouala, la Fondation Burotop Iris a apporté, le 30 octobre à Brazzaville, une assistance humanitaire composée de vivres, de produits de première nécessité et de matériel de pêche. Une initiative saluée par la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Marie-France Hélène Lydie Pongault, qui appelle d'autres entreprises et partenaires à emboîter le pas.

La solidarité s'organise autour de la population victime des inondations dans le Nord de la République du Congo. Depuis le mois d'octobre, la montée des eaux dans plusieurs localités du département de la Likouala a plongé de nombreuses familles dans une grande précarité. Plus de 46 000 personnes sont actuellement confrontées aux conséquences de cette catastrophe naturelle.

Face à l'ampleur des besoins humanitaires, le gouvernement a lancé un appel à la solidarité nationale et internationale afin de mobiliser les ressources nécessaires à l'assistance de la population sinistrée. Un appel auquel la Fondation Burotop Iris a été la première entreprise à répondre, en remettant un important don de vivres et de non vivres au ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire.

Ce geste de solidarité a été particulièrement salué par la ministre Marie-France Hélène Lydie Pongault, qui a exprimé la reconnaissance du gouvernement. *« A la Fondation Burotop Iris, nous allons dire merci, un grand merci, parce que c'est la première société qui a répondu présente à l'appel de solidarité que le gouvernement a lancé »*, a-t-elle déclaré.

La ministre a insisté, par ailleurs, sur la nécessité d'une mobilisation collective face à cette crise, soulignant que la prise en charge de la population affectée ne saurait reposer uniquement sur les pouvoirs publics. *« Nous souhaitons que d'autres sociétés nous accompagnent, parce que ce sinistre n'est pas de la seule responsabilité du gouvernement. Le gouvernement est en train de faire ce qu'il doit faire, prendre ses responsabilités pour accompagner et protéger la population. Mais nous souhaitons également l'accompagnement d'autres sociétés, d'autres institutions internationales et pourquoi pas d'autres pays qui sont en mesure de nous accompagner pour affronter cette difficulté »*, a-t-elle plaidé.

Selon la ministre Marie-France Hélène Lydie Pongault, le président de la République a pris cette problématique à bras-le-corps en instruisant le gouvernement à s'impliquer davantage dans l'assistance aux victimes. Le Premier ministre a également appelé les membres du gouvernement à se rendre sur le terrain pour constater l'ampleur du sinistre et apporter une réponse appropriée aux besoins de la population. Elle a également rappelé l'appui des institutions internationales, notamment celui des Nations unies, qui accompagnent les efforts du gouvernement depuis les premiers jours de cette crise.

Voler au secours des communautés en difficulté

Les biens réceptionnés seront acheminés vers les départements touchés, notamment dans la Likouala, à Congo-Bangui, ainsi que dans les départements de la Cuvette et des Plateaux, où les inondations prennent également de l'ampleur.



La ministre et la présidente de la Fondation face aux journalistes/Adiac

Pour sa part, Romaine Gangoyi, responsable des opérations à la Fondation Burotop Iris, a expliqué que cette contribution traduit l'engagement de la fondation en faveur de la population vulnérable. *« C'est avec un grand cœur que nous vous remettons ce don. Nous espérons qu'il arrivera aux bonnes personnes qui ont été touchées par ces inondations depuis le mois d'octobre »*, a-t-elle souligné.

Le don est constitué de vivres, notamment de sacs de riz et de haricots, des cartons de sardines, des spaghettis et des conserves de tomate. Il comprend également des produits non alimentaires tels que des matelas, des moustiquaires et divers ustensiles de cuisine, notamment des assiettes, des verres, des marmites et des seaux. À ces produits s'ajoutent des kits de pêche comprenant des filets, des barres de pêche et du plomb, destinés à soutenir les activités de la population affectée.

À travers cette action, la Fondation Burotop Iris réaffirme, selon Diana Attye, sa présidente, son engagement social et sa volonté de contribuer aux efforts de solidarité nationale en faveur des communautés en difficulté. Elle a rappelé que la fondation avait été profondément touchée par la situation difficile vécue par les habitants de la sous-préfecture d'Épéna, dans le département de la Likouala. Fidèle à ses valeurs de solidarité et de partage, elle a ainsi décidé de répondre favorablement à l'appel lancé par le ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire.

Alors que les inondations continuent de menacer les conditions de vie de milliers de Congolais dans le Nord du pays, cette initiative vient rappeler l'importance de la responsabilité sociétale des entreprises. Elle constitue également un appel à une mobilisation plus large du secteur privé et des partenaires internationaux pour renforcer l'assistance humanitaire à la population sinistrée. Face à l'urgence, la solidarité de tous demeure essentielle.

Fortuné Ibara

SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Un groupement inter-forces contre le grand banditisme

Créé par un arrêté du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Jean Olessongo Ondaye, le Groupement inter-forces de lutte contre le grand banditisme (GILGB), placé sous son autorité, aura compétence sur toute l'étendue du territoire national.



Le GILGB sera composé des forces de sécurité intérieure/Adiac

Le GILGB sera composé du personnel issu de la police et de la gendarmerie nationale. Son fonctionnement reprend le format d'un régiment d'infanterie, adapté aux missions des forces de sécurité intérieure. Il pourra intégrer, en cas de besoin, des agents d'autres composantes de la force publique.

Le groupement aura pour missions de neutraliser les réseaux criminels armés, les gangs structurés et les formes graves du banditisme urbain, rural ou transfrontalier. Il conduira également des interventions à haut risque, notamment les prises d'otages, les actes de terrorisme et la maîtrise de personnes retranchées ou armées. Il participera aussi aux opérations de sécurisation d'envergure lors de crises majeures menaçant l'ordre public, la sécurité nationale et les institutions de la République.

Pour l'accomplissement de ses missions, le GILGB disposera d'armements spécialisés, de moyens roulants, nautiques ou aériens, ainsi que de systèmes sécurisés de transmission et de communication. L'arrêté de sa création précise que son personnel reste soumis aux règles de procédure administrative et judiciaire et doit respecter les libertés individuelles ainsi que les droits fondamentaux.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

COOPÉRATION CONGO-TURQUIE

Le volume des échanges pourrait dépasser 200 millions de dollars

A l'occasion de la célébration du 103e anniversaire de la proclamation de la République de Turquie, l'ambassadeur en poste au Congo, Hilmi Ege Türemen, a offert un cocktail dînatoire, le 29 octobre à Brazzaville, au cours duquel il a salué l'excellence des relations d'amitié et de coopération que les deux pays entretiennent.



Le diplomate turc délivrant son message/Adiac



Une vue des invités/Adiac

Dans son discours prononcé devant le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Moundelé, représentant le gouvernement, et un parterre d'invités, l'ambassadeur de Turquie au Congo a souligné l'importance de la stabilité politique et de l'essor économique de son pays, ainsi que les progrès politiques, économiques, sociaux et culturels réalisés au cours des cent dernières années. Il a exprimé sa satisfaction concernant le partenariat entre le Congo et la Turquie qui, selon lui, *« s'enrichit et s'approfondit à un rythme élevé, grâce au leadership avisé et déterminé des présidents Recep Tayyip Erdogan et Denis Sassou N'Guesso ».*

« Nous partageons plusieurs intérêts communs avec le Congo qui continue sa quête vers un avenir plus prospère et sûr. La Turquie et le Congo entretiennent d'excellentes relations marquées par une amitié profonde et un véritable esprit de solidarité entre les chefs d'Etat, les gouvernements et les peuples des deux pays. Notre coopération économique et commerciale se développe dans un sens positif en dépit des défis géopolitiques », a déclaré le diplomate Hilmi Ege Türemen.

« Cette année, nous prévoyons que le volume des échanges entre la Turquie et le Congo dépassera 200 millions de dollars. L'objectif visé est que ces échanges bilatéraux atteignent la barre des 500 millions de dollars dans un proche avenir », a-t-il précisé.

Par ailleurs, l'ambassadeur a poursuivi son message en indiquant que les dirigeants des deux pays sont satisfaits de constater que les investisseurs turcs s'intéressent de plus en plus au potentiel que présente le Congo dans les secteurs de la construction, de l'énergie, des mines, de l'assainissement ainsi que dans les secteurs maritime et logistique.

Cette année, en plus des visites officielles de haut niveau déjà enregistrées, le diplomate a fait savoir qu'il est prévu une visite du président Denis Sassou N'Guesso en Turquie, dans le cadre du sommet des dirigeants à la 31e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP31) qui se tiendra les 11 et 12 novembre à Antalya, et que les Turcs seront « honorés » d'accueillir le chef de l'Etat congolais.

La Turquie entend faire de la COP31 une conférence tournée vers la mise en œuvre de la transformation des engagements pris au cours des précédents sommets. *« Dans le cadre des préparatifs de cet événement, l'ambassade de la Turquie est en étroite collaboration avec les instances congolaises en vue de la participation du Congo et la prise en compte des enjeux liés à la protection et à la valorisation du bassin du Congo au cours de la conférence »,* a assuré Hilmi Ege Turemen.

Par la même occasion, le diplomate turc a exprimé « les vifs sentiments de solidarité » avec le Congo, suite aux inondations survenues dans le département de la Likouala. *« La Turquie restera solidaire avec le Congo pour le soutien de la population affectée par ces inondations »*, a-t-il promis.

L'enseignement supérieur « pilier essentiel » de la coopération entre le Congo et la Turquie.

Dans le domaine de l'éducation, l'ambassadeur a rappelé que l'enseignement supérieur reste « le pilier essentiel » de la coopération entre le Congo et la Turquie. Dans ce sens, il a rappelé le départ cette année en Turquie de onze étudiants congolais, bénéficiaires de la bourse de vr pays.

En outre, il a également annoncé l'augmentation des effectifs à l'école internationale turco-congolaise Maarif de Brazzaville qui compte désormais six cent quatre-vingts élèves cette année.

Avec son réseau de quarante-quatre ambassadeurs en Afrique, le diplomate a indiqué que son pays est déterminé à développer sa coopération avec « les pays frères et amis » de l'Afrique dans tous les domaines. En effet, *« le volume des échanges commerciaux entre la Turquie et l'Afrique qui s'élevait à 4,3 milliards de dollars en 2002 a atteint 50 milliards de dollars en 2025. Ce qui témoigne de l'excellence de la coopération économique que nous entretenons avec nos partenaires africains ».*

La Turquie est aussi déterminée à coopérer « étroitement » avec l'Union africaine. L'organisation du quatrième sommet du partenariat Turquie-Afrique, prévu en décembre prochain à Tripoli, permettra *« de renforcer le partenariat solide et les liens existants entre la Turquie et les pays africains ».*

Parlant de la date du 29 octobre, l'ambassadeur a déclaré qu'elle reste gravée dans *« la conscience collective de la nation turque comme une étape de son histoire, une renaissance nationale que Mustafa Kemal Atatur, le père fondateur de la République, avait achevé il y a 103 ans »*, comme l'a souligné le président turc, Recep Tayyip Erdogan, dans son message à la nation projeté lors de la cérémonie.

Yvette Reine Boro Nzaba

TRANSPORT AÉRIEN

La ligne directe Alger-Brazzaville ouverte

La compagnie Air Alger a lancé, dans la nuit du 26 au 27 octobre à l'aéroport international Maya-Maya, la ligne directe reliant Alger à Brazzaville, en présence des autorités congolaises et algériennes.

La cérémonie officielle relative au vol inaugural Alger-Brazzaville s'est déroulée en présence du ministre congolais des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Josué Rodrigue Ngouonimba, de l'ambassadeur d'Algérie au Congo, Azzedine Riache, ainsi que de plusieurs autres personnalités congolaises et algériennes.

La réouverture de la ligne aérienne reliant Alger à Brazzaville, interrompue depuis plusieurs années, a été un événement significatif qui marque le renforcement des relations bilatérales entre l'Algérie et le Congo. Elle traduit la volonté des deux pays de redynamiser leurs échanges commerciaux et humains, tout en renforçant les investissements mutuels dans des secteurs clés.

« Cette journée historique nous permet de célébrer ensemble le premier vol, dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord relatif aux services de transport aérien signé entre les deux pays. Aujourd'hui, nous n'inaugurons pas seulement une route dans le ciel pour relier deux aéroports, nous reprenons un lien historique entre les deux villes, nous tissons un nouveau lien direct entre nos territoires, nos pays, et, par-dessus tout, nos concitoyens », a déclaré l'ambassadeur de l'Algérie, Azzedine Riache, lors de cette cérémonie.

Pour lui, cette liaison constitue *« une étape importante pour consolider les liens d'amitié, de coopération, de partenariat et l'histoire unissant l'Algérie et le Congo ». « Elle répond à une attente forte ici et là. Elle va grandement rapprocher les deux capitales africaines, faciliter les déplacements professionnels, encourager les échanges économiques, commerciaux et culturels et surtout renforcer les liens humains et améliorer la réciprocité des deux peuples »*, a-t-il assuré.

« Élever les relations algéro-congolaises au rang d'un partenariat stratégique solide »

Selon le diplomate, l'ouverture de cette ligne directe témoigne de la qualité des relations historiques entre les deux pays. « Elle incarne la volonté politique inébranlable qui unit les deux chefs d'Etat, M. Abdelmadjid Tebboune et Son Excellence M. Denis Sassou N'Guesso, et leurs recommandations visant à élever les relations algéro-congolaises au rang d'un partenariat stratégique solide, durable, fondé sur une solidarité effective, un développement commun et des intérêts mutuels. Cette démarche s'inscrit également dans une stratégie amorcée par le président Tebboune d'ouvrir davantage l'Algérie sur le continent africain et d'offrir des perspectives prometteuses pour l'intégration africaine », a indiqué l'ambassadeur.

Dans ce contexte, la relance du partenariat aérien s'inscrit dans une vision plus large, où l'Algérie et le Congo souhaitent jouer un rôle prépondérant dans les grands défis continentaux, tels que le développement économique, la sécurité régionale et la coopération au sein de l'Union africaine.



Les autorités congolaises et algériennes visitant l'avion/DR

« Outre son rôle dans le renforcement des relations bilatérales, cette liaison directe offrira aux communautés arabes, africaines et européennes résidant une nouvelle voie de déplacement, en transitant par l'Algérie, vers les différentes destinations de la région du Moyen- Orient, de l'Extrême- Orient, de l'Afrique et de l'Europe », a précisé Azzedine Riache.

Enfin, l'ambassadeur a formulé le voeu « le plus chaleureux » que cette nouvelle ligne aérienne soit *« un immense succès, que ce vol porte nos espoirs d'avenir, de dynamisme et de rapprochement des acteurs de la coopération et du partenariat et d'un avenir radieux pour nos échanges algéro-congolais ».*

De son côté, le ministre congolais des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Josué Rodrigue Ngouonimba, a salué cette étape clé dans l'implantation de la compagnie Air Alger sur le sol congolais. Il a souhaité le retour à Brazzaville d'autres compagnies pour réguler le trafic aérien. Le programme indique que trois vols d'Air Alger à destination de Brazzaville seront effectués dans la semaine.

Yvette Reine Boro Nzaba

COOPÉRATION CULTURELLE ET LINGUISTIQUE

Le monde célèbre la «Semaine de la langue italienne»

Dans le cadre de la seizième édition de la «Semaine de la langue italienne» dans le monde, le réseau diplomatique et consulaire italien, avec à sa tête l'ambassadeur d'Italie en République du Congo, Enrico Nunziata, ainsi que les principaux partenaires institutionnels et culturels ont organisé une cérémonie à Brazzaville afin de célébrer et de diffuser cette langue à l'échelle internationale.

Instituée en 2001, la «Semaine de la langue italienne» est devenue au fil du temps un rendez-vous de référence de la diplomatie culturelle de l'Italie. Chaque année un thème différent est proposé, dans le but de montrer qu'une langue n'est pas seulement un instrument de communication, mais aussi une manière d'interpréter le monde, de transmettre des connaissances et de créer des relations. La célébration de la seizième édition de la «Semaine de la langue italienne» s'est tenue sur le thème «Langue géniale : imaginer, concevoir, créer avec l'italien ». La cérémonie s'est déroulée en présence de Mgr le nonce apostolique, S.E. Relwendé Kisito Ouedraogo, accompagné du vice-nonce, l'abbé Juan Carlos Navaro Carmona, et du directeur général des Arts et des Lettres du ministère de la Culture, des Arts, du Patrimoine national et de l'Industrie touristique, Chardin Nkala, écrivain et poète, des étudiants et des amis de l'Italie.



Dans son allocution de circonstance, l'ambassadeur d'Italie au Congo a remercié tous ses hôtes d'avoir choisi de partager avec les Italiens une passion, celle d'une langue qui appartient à l'histoire et à l'identité de leur pays, mais qui, à travers chacun de ces invités, devient aussi une partie de la vie culturelle du Congo. «La langue italienne est l'une des expressions les plus vivantes de notre identité nationale. C'est, comme vous le savez certainement, la langue de Dante et de Léonard de Vinci, de Michel-Ange et de Galilée, de Giuseppe Verdi et de Giacomo Puccini, et la liste serait longue. C'est la langue d'une tradition littéraire, artistique et scientifique qui a contribué profondément à l'histoire européenne et mondiale. Mais ce serait une erreur de n'y voir que la langue de notre passé. L'italien est aussi une langue contemporaine, capable d'accompagner les transformations de la société, d'exprimer des idées nouvelles et de contribuer à la construction de l'avenir. C'est la langue de ceux qui conçoivent, inventent, cherchent, construisent, composent, cuisinent, dessinent et réalisent. C'est la langue des entreprises innovantes, des universités, des laboratoires scientifiques, des arts et des industries créatives. Et c'est précisément cette dimension dynamique que nous voulons mettre en lumière aujourd'hui», a signifié Enrico Nunziata.

L'italien au Congo, une stratégie pour l'avenir

L'ambassadeur a souligné que la langue italienne est étudiée par des jeunes qui regardent l'Italie surtout comme une destination pour leur formation universitaire, mais aussi par des personnes intéressées à travailler avec des entreprises italiennes et, bien sûr, par celles qui souhaitent simplement approfondir la culture, l'art et les traditions italiennes. «C'est un intérêt que nous voulons accompagner et développer, en encourageant de nouvelles collaborations entre institutions congolaises et italiennes. Une attention particulière est portée à la qualité de l'enseignement et à la formation des enseignants. Diffuser une langue signifie, en effet, créer les conditions pour qu'elle puisse être bien enseignée, avec continuité et avec des outils adéquats. Nous voulons, en outre, valoriser les opportunités de formation universitaire en Italie, les bourses d'études et les parcours de mobilité internationale, afin que la connaissance de l'italien puisse se traduire en occasions concrètes de croissance personnelle et professionnelle», a souligné le diplomate italien.



Il a indiqué que leur objectif n'est pas seulement d'augmenter le nombre de personnes qui étudient l'italien, mais faire en sorte que cette langue devienne une compétence utile, une porte ouverte sur de nouvelles connaissances et un outil pour construire des opportunités. Dans cette perspective, la promotion linguistique s'inscrit pleinement dans l'action plus large de l'Italie en faveur des relations avec le continent africain, fondées sur le dialogue, la formation, le partenariat et la valorisation des ressources humaines. «Nous croyons qu'investir dans les jeunes, c'est investir dans l'avenir des relations entre l'Italie et la République du Congo. Voilà pourquoi, aujourd'hui, nos étudiants ne sont pas simplement les invités d'une manifestation culturelle. Ils sont les protagonistes d'un projet d'amitié et de coopération que nous voulons construire avec eux», a précisé le diplomate italien.

Une langue géniale, mais aussi gentille

Enrico Nunziata a expliqué qu'apprendre la langue d'un autre pays, c'est aussi se rapprocher de sa manière de sentir et de penser. Et enseigner sa propre langue, c'est au fond ouvrir une porte et inviter quelqu'un à entrer dans son propre univers culturel. La gentillesse est donc ce qui fait de la langue un authentique instrument de rencontre. Le génie est ce qui lui permet d'exprimer le meilleur de l'intelligence humaine. La créativité, enfin, est la capacité de réunir ces ressources pour donner vie à quelque chose de nouveau. Ce sont trois dimensions différentes, mais profondément liées.

Au cours de cette célébration, il y a eu de brefs témoignages vidéos faits par des jeunes, et un peu de la musique et de chants. Donner la parole aux idées était une séquence qui a été consacrée à la présentation en italien d'une idée, d'un projet ou d'une invention capable d'améliorer la vie en République du Congo. La seconde activité a été consacrée à «Un mot italien que j'aime». En effet, chaque langue est faite de mots, mais certains parviennent à exprimer des sentiments, des expériences et des visions du monde de manière particulièrement efficace. Il a été demandé aux jeunes d'en choisir un, de raconter pourquoi il est important pour eux et de le partager tous. Chacun a été invité à écrire son mot italien préféré à l'issue de la manifestation.

PROJET D'APPUI À LA CONNECTIVITÉ RÉGIONALE DU RÉSEAU ROUTIER CONGOLAIS (PACOR)

COMMUNIQUE

Objet : Information des populations sur les conclusions de l'audit environnemental et social de la mise en œuvre de l'EIES/PGES des travaux d'aménagement et de bitumage de la route Dolisie–Kibangou, section Ndembo–Kibangou (61 km), dans le département du Niari.

Dans le cadre de la préparation du Projet d'Appui à la Connectivité Régionale (PACOR), le Ministère de la Coordination des Infrastructures de Développement et de l'Aménagement du Territoire (MCIDAT), à travers la Cellule d'Exécution des Projets (CEP), porte à la connaissance des populations du département du Niari, particulièrement celles des localités situées le long de la section Ndembo–Kibangou (61 km), que le rapport d'audit environnemental et social de la mise en œuvre de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et de son Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) a été examiné et validé par la Banque africaine de développement (BAD).

Cet audit avait pour objectif d'évaluer le niveau de mise en œuvre des mesures environnementales et sociales prévues dans le cadre du projet routier, d'apprécier leur conformité aux exigences applicables et d'identifier les éventuelles insuffisances nécessitant des mesures correctives.

Les conclusions de l'audit mettent notamment en évidence la nécessité de renforcer la mise en œuvre et le suivi des mesures de gestion environnementale et sociale, afin de mieux prévenir, réduire et maîtriser les impacts du projet sur les populations et leur environnement.

À cet effet, les recommandations de l'audit portent notamment sur le renforcement du suivi environnemental et social, la mise en œuvre des mesures correctives nécessaires, la prévention des risques liés aux travaux, ainsi que l'amélioration de l'information et de la participation des populations concernées.

Les populations des localités concernées sont invitées à participer aux activités d'information et de consultation qui seront organisées dans le cadre du projet et à faire connaître leurs préoccupations, notamment celles relatives à la sécurité routière, aux nuisances des travaux, à la protection de l'environnement et aux conditions de vie des communautés riveraines.

Elles pourront également soumettre leurs plaintes et réclamations par l'intermédiaire du mécanisme de gestion des plaintes du projet, dont les modalités pratiques d'accès seront portées à leur connaissance.

La Cellule d'Exécution des Projets veillera, en collaboration avec les services techniques compétents et les autres parties prenantes, à la prise en compte des recommandations de l'audit dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre des activités du PACOR.

Dans un souci de transparence et conformément aux exigences de diffusion de l'information environnementale et sociale de la Banque africaine de développement (BAD), la Cellule d'Exécution des Projets informe les populations concernées, les autorités locales et l'ensemble des parties prenantes que le rapport d'audit environnemental et social de la section Ndembo–Kibangou (61 km) pourra être consulté sur le site officiel de la Banque africaine de développement (https:/www.afdb.org/fr), dans la rubrique consacrée aux documents environnementaux et sociaux des projets.

La CEP réaffirme son engagement à assurer une mise en œuvre du PACOR respectueuse des exigences environnementales et sociales, dans un esprit de transparence, de concertation et de participation des populations concernées.

Fait à Brazzaville, le 30 Octobre 2026

Le Coordonnateur du Projet,

Signé

BATOUNGUIDIO.

ATELIER 5
ESPACE BEAUTÉ
Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE
Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE
«MON PREMIER ÉCLAT»
Hammam – 1 heure
Soin visage flash éclat – 1 heure
Pose vernis normal
Bon de réduction -20% sur l'achat de produits
50 000 FCFA
35 000 FCFA
ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE
«BEAUTÉ INITIATION»
Shampoing traitant + Brushing
Massage relaxant – 1 heure
Épilation sourcils
Bon de réduction -20% sur l'achat de produits
50 000 FCFA
35 000 FCFA
ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE
Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total	**99 000 FCFA**	Hammam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent Journée complète – économie de 36 000 FCFA
Pause Bien-Être	**59 000 FCFA**	Hammam (1 h) · Massage relaxant (1 h) · Soin visage flash éclat (1 h) · Pose vernis normal Demi-journée – économie de 21 000 FCFA
Beauté du Quotidien	**55 000 FCFA**	Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1 h) · Épilation sourcils + lèvre 3 heures environ – économie de 20 000 FCFA
Reine d'un Jour	**95 000 FCFA**	Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA
Harmonie Couple	**100 000 FCFA**	Hammam (1 h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes Forfait existant Atelier 5
Corps Sublimé	**60 000 FCFA**	Hammam (1 h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min) Détox corps – économie de 20 000 FCFA
Épilation Complète	**45 000 FCFA**	Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA
Abonnement Mensuel	**49 000 FCFA/mois**	Shampoing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS
Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.
-Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.
-Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.
-L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.
- Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ
Av. Amilcar Cabral, 1er étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville
Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 • Email : 242atelier5@gmail.com
@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

COOPÉRATION

Les agences des Nations unies présentent leurs programmes pays

Le nouveau cadre de coopération entre la République du Congo et le Système des Nations unies (SNU) pour la période de 2027-2031 a été validé au terme de deux jours de travaux à Brazzaville. À cette occasion, les agences des Nations unies ont présenté leurs programmes pays autour des effets communs de ce partenariat, en mettant l'accent sur la transformation économique durable, le renforcement du capital humain et la gouvernance inclusive.



La ministre entourée des représentants des agences du Système des Nations unies/Adiac

Les programmes présentés par le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et le Programme alimentaire mondial (PAM) s'inscrivent dans le Cadre de coopération des Nations unies pour le développement durable (UNSDCF), qui constitue le document unique encadrant l'action de l'ensemble du SNU au Congo. Il s'aligne avec le Plan national de développement (PND) 2027-2031, traduit aussi les priorités nationales définies par le programme de gouvernement, les dix chantiers et la vision 2063.

Ainsi, le Fnuap, dans son programme présenté par sa représentante, Agnès Kayitankore, entend investir avec une vision claire pour que *« chaque femme, où qu'elle soit, ait une grossesse saine, un accouchement sans danger et vive dans un monde sans violence aucune »*, a-t-elle indiqué. L'agence contribuera à deux des trois effets du cadre de coopération des Nations unies et à deux priorités nationales, notamment la gouvernance, à travers l'appui à l'analyse et à l'utilisation des données probantes dans les programmes. Elle poursuivra également son appui à la santé maternelle pour éviter les décès.

Le programme prévoit le renforcement des systèmes sanitaires pour des services de qualité, l'appui à la planification familiale et la lutte contre les violences basées sur le genre, à travers le renforcement des capacités des décideurs et des acteurs. Il compte cibler la population la plus vulnérable constituée de femmes, de jeunes, des personnes vivant avec un handicap, le peuple autochtone et les réfugiés. Trois zones de convergence ont été identifiées : la Likouala, marquée par les inondations dans les districts de Bouanéla, d'Epéna et dans d'autres localités; la Lékoumou, où l'on note une forte présence de la population autochtone; et le Pool. *« Nous devons nous focaliser là où il y a plus de besoins »*, a expliqué la représentante, précisant que ces zones présentent des données attestant la gravité de la situation.

Accélérer la mise en œuvre des politiques en faveur de l'enfance

L'Unicef, pour sa part, a décliné son programme qui s'inscrit dans l'idée d'accélérer la mise en œuvre des politiques et stratégies concernant l'enfance. *« La République du Congo a un cadre législatif très riche autour de l'enfance, des politiques et des stratégies dans l'éducation, dans la santé, dans la protection sociale, qui sont très sophistiquées et qui ont besoin maintenant d'être mises en œuvre au niveau des différents départements »*, a indiqué la représentante, Mariavittoria Ballotta.

L'agence souligne la nécessité de financements soutenables, notamment pour la vaccination, que le Congo devra prendre en charge dans les années à venir. Elle indique que dans l'éducation, malgré le fait que la majorité des enfants termine le cycle primaire, l'apprentissage et sa qualité restent problématiques, ce qui demande davantage d'investissements dans la formation des enseignants et une approche équitable, notamment pour les enfants autochtones et ceux vivant avec un handicap. *« Nous allons accompagner l'éducation digitale pour pouvoir combler les gaps en termes d'accès à l'éducation »*, a assuré Mariavittoria Ballotta.

Un troisième axe porte sur la participation des enfants, précisément des jeunes filles, en faisant d'elles des actrices et pas seulement des bénéficiaires, à travers l'éducation civique et la protection contre les violences en milieu scolaire et communautaire. L'Unicef continuera aussi d'accompagner le gouvernement dans les infrastructures d'eau et d'assainissement et l'action climatique, ainsi que dans la génération de données actualisées pour l'enfance.

Cinq programmes structurants pour le Pnud

De son côté, le Pnud a présenté cinq programmes structurants construits sur les acquis du cycle passé. Ils visent, entre autres, à réduire le fossé dans l'accès aux services publics entre communautés urbaines et rurales, en l'occurence l'eau, les soins de santé, les marchés et les énergies ; à apporter l'électricité dans les zones rurales à travers le programme « Electricité pour tous », afin que toutes les localités de plus de 1 000 personnes accèdent à un service électrique de qualité.

L'entrepreneuriat avec le programme « Un jeune, une entreprise » visera la création de 50 000 entreprises par des jeunes et des femmes, avec un accompagnement au financement et à l'accès dans la Zone de libre-échange continentale africaine. Le programme « Congo créatif » permettra de booster l'innovation avec l'établissement d'un centre d'innovation. Enfin, le Programme intégré de croissance verte et résiliente aura pour objectif de mettre l'accent sur la mobilisation des finances climatiques, le Congo ayant finalisé sa troisième contribution au niveau national.

Le Pnud poursuivra également le programme du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, grâce auquel plus de 40 000 personnes ont accédé à des médicaments antirétroviraux et 25 % des femmes enceintes sont dépistées avant l'accouchement.

164,5 millions de dollars pour la sécurité alimentaire

Pour sa part, le PAM a présenté son nouveau programme stratégique 2027-2031, avec un investissement prévu de 164,5 millions de dollars au Congo. Son représentant, Gon Myers, a indiqué que l'agence venait de finaliser, avec l'Institut national de la statistique, une enquête sur la sécurité alimentaire couvrant les quinze départements du pays. L'enquête révèle 73 % de la population impactée par l'insécurité alimentaire; notamment la population autochtone. *« Cette étude permet à l'État et au Système des Nations unies de bien cibler nos assistances dans le pays »*, a souligné le représentant.

Le programme s'articulera autour de trois effets principaux, à savoir la réponse face au choc climatique et aux inondations dans la Likouala ; la fourniture d'une sécurité alimentaire adaptée, à travers l'alimentation scolaire et l'appui aux services, le PAM disposant de grandes compétences dans la logistique, avec des avions humanitaires et des bateaux pour atteindre la population vulnérable des zones reculées.

La ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa, présente aux travaux, a salué le nouveau cadre de coopération, qu'elle a jugé rassurant. *« Il n'y a aucune activité ou aucune stratégie qui est isolée. Ils se retrouvent tous dans ce qu'ils font et ce qu'ils vont faire pour 2027-2031 »*, a-t-elle indiqué.

Jean Pascal Mongo-Slyhm



CONGO-UNICEF

Le droit des enfants au cœur des priorités

Dans la continuité de la coopération entre les agences onusiennes et le gouvernement congolais, la représentante du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), Mariavittoria Ballotta, a été reçue le 29 octobre à Brazzaville par la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Lydie Pongault. Les deux personnalités ont échangé sur la mise en œuvre des recommandations du Comité de Genève relatives à la Convention des droits de l'enfant.



La ministre et son équipe lors de l'échange avec la représentante de l'Unicef/Adiac

La représentante de l'Unicef a rappelé « l'importance d'augmenter les investissements en faveur de la protection de l'enfance et d'assurer une coordination autour des questions liées aux droits des enfants ». Elle a annoncé la tenue prochaine d'un forum national sur les droits des enfants, qui devrait permettre de mettre l'accent sur l'importance d'investir dans la protection des enfants et dans l'action sociale pour l'enfance, au même titre que les autres secteurs. « *Le moment est particulièrement propice, alors que le pays se prépare à finaliser ses plans nationaux de développement* », a souligné Mariavittoria Ballotta.

S'appuyant sur les données démographiques, la représentante de l'Unicef a rappelé que 47% de la population congolaise était constituée d'enfants de 0 à 18 ans, ce qui, selon elle, justifie qu'ils soient prioritaires dans les plans nationaux de développement.

L'échange a aussi porté sur la préparation du rapport de la République du Congo sur la mise en œuvre de la Charte africaine sur le bien-être de l'enfant, cadre continental d'évaluation des politiques en faveur de l'enfance. L'Unicef accompagne les ministères dans l'analyse et la collecte des données, « *une bonne occasion pour faire les points sur le progrès et identifier les besoins dans le secteur* », a indiqué la représentante.

La question de la préparation de l'élection du Parlement des enfants a également été abordée. Mariavittoria Ballotta a salué le dynamisme de cette institution, rappelant que sa présidente a récemment plaidé pour le positionnement des droits des enfants dans le Programme national de développement. Le bureau de ce Parlement sera renouvelé d'ici à la fin de l'année, et le ministère des Affaires sociales est en charge du processus de préparation de cette élection appuyée par l'Unicef.

Par ailleurs, l'Unicef a reçu une requête d'appui du ministère pour la mise à jour de la politique nationale de l'action sociale, instrument jugé important au regard de la nécessité d'investir dans ce secteur. L'agence onusienne accompagnera le ministère dans cette mise à jour et sollicitera la coordination au niveau du système des Nations unies et des autres partenaires souhaitant appuyer « cette politique qui est transversale » et qui nécessitera un soutien technique et financier dans les années à venir.

Lors de l'échange, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire a aussi insisté sur l'importance de préparer la journée internationale des personnes vivant avec handicap, célébrée le 3 décembre, afin de porter une attention particulière aux enfants en situation de vulnérabilité, y compris ceux vivant avec un handicap. Cet échange s'inscrit dans les différents rendez-vous des mois de novembre et décembre, notamment la Journée internationale de l'enfance, le 20 novembre, et les deux semaines d'activisme contre les violences basées sur le genre, « *des occasions pour regarder un peu la situation des groupes vulnérables au Congo et d'assurer un soutien au gouvernement et à la société civile dans des réponses concrètes* », a souhaité Mariavittoria Ballotta.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Ligue 1, 9e journée

Strasbourg cartonne Auxerre 5-1. Titulaire, Christ Makosso a tenu son poste, sans briller, jusqu'à ce penalty concédé pour une faute sur Yassine (3-0, 60e min). Il a été averti sur l'action et remplacé trois minutes plus tard.

Dans les rangs alsaciens, toujours pas de signe d'Hermann Malonga, arrivé cet été en provenance du Paris Saint-Germain (PSG).

Le Paris FC soumet Monaco 3-1. Ruddy Matondo est entré à la 73e minute, à 2-1, tandis que Noha Sangui soigne toujours une lésion musculaire.

Lille remporte le derby face à Lens (1-0). Entré à la 73e minute , Dilane Bakwa a travaillé sur son côté droit.

Nice domine Rennes 5-2, avec Niels Nkounkou titulaire au poste de piston gauche. Globalement performant dans le jeu, il pêche défensivement : absent au marquage de Szymanski sur le premier but breton (15e min), il provoque un penalty pour une faute grossière sur Tamari (58e min).

Junior Mwanga était titulaire lors du revers du Havre face au PSG (1-5). Sans véritable avant-centre dans sa zone, il n'est pas impliqué dans les trois premiers buts de son équipe. Au duel avec Mayulu, il ne peut que constater la sortie ratée de son gardien sur le quatrième (62e min).

Sur le cinquième, il couvre Godts puis ne parvient pas à couper la trajectoire du ballon que le Belge donne à Hakimi (69e min).

Melvin Zinga était sur le banc lors du revers d'Angers à Lyon (0-2).

Troyes bat Le Mans 2-0, sans Christ Batola, non retenu.

Fin de cette neuvième journée ce lundi soir avec le duel breton entre Lorient et Brest. Bradley Locko devrait tenir son rang.

Allemagne, 8e journée, 1re division

Augsbourg s'incline à domicile face à Fribourg (1-2). Han Noah Massengo, remplacé à la 83e minute, et Chrislain Matsima étaient tous deux titulaires.

Allemagne, 12e journée, 3e division

Noah Le Bret Maboulou est entré à la 64e minute lors du succès du Viktoria Cologne (0-1). Averti à la 77e minute.

Allemagne, 15e journée, 4e division, groupe Nordost

Le FC Aue bat Jena 1-0. Remplaçant, Aurel Loubongo Mboungou est entré à la 74e minute.

Angleterre, 13e journée, 2e division

Middlesbrough ne laisse aucune chance à Charlton (3-0), avec un Adilson Malanda solide dans l'axe gauche de la défense.

Victoire également pour West Bromwich Albion à West Ham (3-1). Brayann Pereira, latéral, et Rabby Nzingoula, piston, étaient associés dans le couloir droit.

L'ancien Strasbourgeois a été remplacé à la 73e minute, alors que le score était acquis.

Angleterre, 14e journée, 3e division

Encore un revers, le huitième de la saison, pour Bromley, tombé à Wigan (2-3). Le promu est désormais 24e et dernier avec 9 points.

Titulaire, William Hondermarck a été averti à la 80e minute.

Arménie, 12e journée, 1re division

Neuvième but de la saison pour Domi Jaurès Massoumou, qui double le score, à la 90e+3 minutes, pour Alashkert sur le terrain de l'Ararat (2-0).

L'international congolais devient le meilleur buteur du championnat.

Azerbaïdjan, 10e journée, 1re division

Qarabag prend un point à Qabala (0-0), sans Jérémie Ngali, jamais apparu dans le groupe

Camille Delourme



CAN

La CAF abandonne l'idée d'une organisation quadriennale

Le Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) a revu sa position et confirmé le retour de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) tous les deux ans. Le président de la CAF a donc tenu sa promesse.

Patrice Motsepe avait, en effet, lui-même annoncé que la CAF allait réexaminer la décision prise en décembre 2025 de faire passer la CAN à un cycle quadriennal après l'édition 2028. La CAF a annoncé l'abandon du projet étouffé dans l'œuf pour soulager beaucoup d'observateurs, dans la mesure où leur critique a fait pencher la balance.

« La décision du Comité exécutif de la CAF de rétablir l'organisation de la CAN tous les deux ans vise à faire progresser, à protéger et à promouvoir les intérêts du football africain et des cinquante-quatre associations membres de la CAF, ainsi que ceux des joueurs africains évoluant dans des clubs en dehors du continent », a expliqué le président de la CAF.

La CAF précise que ce réexamen était notamment motivé par le constat que la nouvelle compétition panafricaine proposée, la Ligue des Nations, appelée à remplacer l'actuelle CAN et à se disputer tous les deux ans, nécessiterait plusieurs années avant de



pouvoir générer les ressources financières substantielles indispensables pour permettre aux compétitions de la CAF et au football africain d'être compétitifs à l'échelle mondiale et financièrement autonomes.

« Nous étions également préoccupés par le nombre d'années nécessaires avant que la nouvelle compétition panafricaine proposée, la Ligue des Nations, conçue pour être identique à l'actuelle CAN et se disputer tous les deux ans, puisse apporter les contributions financières substantielles et les retombées nécessaires au développement du football africain, afin de rendre les compétitions de la CAF compétitives à l'échelle mondiale et financièrement autonomes », a déclaré Patrice Motsepe.

La prochaine édition de la TotalEnergies CAF- CAN aura lieu en 2027 au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. Les éditions suivantes se dérouleront en 2028, 2031 et 2033. Les trois ans d'intervalle entre 2028 et 2031 se justifient par le fait que la prochaine Coupe du monde de la Fédération internationale de football association (Fifa) aura lieu en 2030.

« Conformément à la tradition de la Fifa, la phase finale de la CAN et celles des autres compétitions de sélections nationales des confédérations pourraient ne pas se tenir durant l'année de la Coupe du monde de la Fifa », a-t-il ajouté.

« La CAN est également une célébration du football africain, de la richesse et de la diversité des cultures, des coutumes et des traditions de notre continent. Elle rassemble la population des cinquante-quatre pays d'Afrique, la diaspora africaine et les peuples du monde entier. La décision du Comité exécutif de la CAF sert au mieux les intérêts du football africain et des cinquante-quatre associations membres de la CAF. Elle contribuera également, de manière significative, au développement et à la croissance du football en Afrique », a-t-il souligné.

James Golden Eloué

VIENT DE PARAÎTRE

« La nature éradique l'être humain de l'existence », un ouvrage qui interroge le devenir de l'humanité

Publié le 16 octobre aux éditions Le Lys Bleu, l'ouvrage de Roland Orneg Portella propose, à travers une série de nouvelles, une réflexion sur les contradictions du genre humain et les conséquences de ses actions sur la nature et la société.

Le genre humain est-il réellement doté d'une intelligence supérieure ? C'est l'une des interrogations soulevées par l'écrivain franco-congolais Roland Orneg Portella, dans son ouvrage La nature éradique l'être humain de l'existence. Alors que l'homme poursuit ses avancées technologiques, il semble, dans le même temps, contribuer à sa propre disparition en détruisant son environnement et en multipliant les formes d'oppression. L'égoïsme, les replis identitaires et les dérives du pouvoir constituent autant de phénomènes qui alimentent la réflexion de l'auteur sur une planète confrontée aux limites d'un système à bout de souffle.

À travers une succession de textes créatifs, notamment des contes, des mini-nouvelles satiriques et des réflexions contemplatives, Roland Orneg Portella met en scène des personnages singuliers qui illustrent les contradictions de la société humaine. De la démesure des ambitions individuelles aux souffrances des plus vulnérables, il pousse son questionnement jusqu'à envisager une confrontation ultime entre l'homme et la nature.

L'ouvrage explore ainsi une hypothèse provocatrice : celle d'une nature, poussée à ses limites, qui finirait par effacer l'être humain de l'existence.

Au-delà de cette perspective, le livre se veut également porteur d'un message d'espoir. Il appelle à un réveil des consciences et à la mobilisation de l'intelligence créative pour dépasser les fanatismes, les oppressions et les divisions, au



profit de la solidarité et de l'harmonie.

Franco-Congolais, Roland Orneg Portella est consultant, analyste en politiques publiques et écrivain. Il mène parallèlement une carrière dans le développement économique et une activité littéraire plus récente, dans un environnement familial marqué notamment par sa parenté avec le poète Tchicaya U Tam'si.

Marie Alfred Ngoma

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE FOOTBALL

MEMBRE DE LA FIFA, DE LA CAF ET DE L'UNIFFAC

Brazzaville, le 02 Novembre 2026

LETTRE D'INVITATION Section 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL ET INTERNATIONAL N°001/2026/INFRASTRUCTURES/SGA/PR/FECOFOOT

Objet : Travaux de réfection de la surface synthétique du terrain de football du Stade Municipal de Pointe-Noire

Messieurs, Mesdames,

Le présent avis s'inscrit au Programme FIFA Forward 3.0, afin de financer les travaux de réfection de la surface synthétique du terrain de football du Stade Municipal de Pointe-Noire "Casimir M'voulaléa", et répond aux exigences de la FIFA, conformément aux critères "FIFA Quality".

Le présent marché est conduit par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés en vigueur et le manuel de procédures de gestion des passations des marchés de la FECOFOOT.

La FECOFOOT invite les entreprises éligibles, à retirer le dossier complet moyennant un paiement d'un million (1 000 000) de FCFA, non remboursable, au siège de la FECOFOOT sis au 02 rue de la libération de Paris, Poto-Poto, Brazzaville, du 04 au 10 novembre 2026 de 08H30 à 15H30. Les variantes ne sont pas autorisées.

Les offres sont rédigées en français et le dépôt se fait le 30 novembre 2026 à 10H00, sous pli fermé, cacheté portant la mention "NE PAS OUVRIR AO N°001/2026/INFRASTRUCTURES/SGA/PR/FECOFOOT", au secrétariat général de la FECOFOOT. Un accusé de réception portant la date et l'heure du dépôt sera délivré. Les offres reçues après ce délai seront rejetées.

La visite du terrain est prévue au courant de la période du 10 au 15 novembre 2026. Les coûts liés à la visite sont à la charge des soumissionnaires et ne sont pas remboursables.

Les offres seront ouvertes le 1er décembre 2026 à 11H00 en présence des représentants des soumissionnaires dument mandatés et munis d'une procuration, à la salle de réunion de la Fédération Congolaise de Football.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, Mesdames, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Secrétaire General Adjoint

Louis BATOUMENI

Financement IDA N°67180 / IDA N°71140

AVIS A DEMANDE DE COTATION

N° « 004/S/DC/MASAH/PSIPJ-UGP/2026 »

Référence : CG-PSIPJ-245-S-DC-2026

DEMANDE DE COTATION POUR RECRUTEMENT D'UNE AGENCE POUR LA GESTION DU CENTRE D'APPELS.

1.La République du Congo a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au recrutement d'une agence pour la gestion du centre d'appels.
L'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour le recrutement d'une agence pour la gestion du centre d'appels.

2.La procédure de passation de marchés sera conduite selon la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'ANNEXE XII du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2026 ».

3.Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale, d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ) et prendre connaissance du dossier de demande de cotations à l'adresse mentionnée ci-après : sis dans l'enceinte de la forêt de la patte d'Oie, derrière le tennis Club de Brazzaville, quartier Diata, Arrondissement 1 Makélékélé-Brazzaville ; Tél : (+242) 06.135.90.90, E-mail : cpm@psipj.com de 9 h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.

4.Le dossier de demande de cotations en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés en version papier ou électronique auprès de l'UGP du projet PSIPJ ou par mail aux adresses ci-dessous.

5.Les offres doivent être déposées sous pli fermé comprenant trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies et une (01) clé USB, le tout placé dans une même enveloppe.

L'enveloppe devra porter clairement la mention :
« Demande de Cotation pour le Recrutement d'une agence pour la gestion du call center »
Les dossiers devront être soumis au plus tard le lundi 16 novembre 2026 à 12 heures précises (Heure de Brazzaville) à l'adresse ci-dessous. L'ouverture publique des plis ayant lieu le même jour à 12 heures 30 minutes, dans les locaux de l'Unité de Gestion du projet PSIPJ, et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.
La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.
Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées

6.Aucune garantie de soumission n'est exigée. En outre, les soumissionnaires devront joindre à leurs offres, les pièces administratives suivantes en cours de validité :
•Leur numéro d'Identification Unique (NIU) ;
•Le SCIEN et le SCIET
•Leur attestation de registre du commerce et de crédit mobilier (RCCM) ;
•La patente 2025 ;
•Le certificat de non-redevance fiscale ;
•Un certificat de non-faillite ;
•Un certificat de moralité fiscale ;
•L'attestation de non-imposition ;
•Le quitus de la CNSS ;
•La Licence Unique d'Exploitation des Entreprises (LUEE).

7.Les offres resteront valables pendant soixante jours (60) jours pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Les prestations se feront à Brazzaville. L'Agence de pour la gestion du call center devra exécuter l'ensemble des services dans un délai de six (06) mois calendaires à compter de la notification d'attribution ou de la réception de la lettre de marché, la date la plus tardive étant retenue.

8.L'UGP-PSIPJ se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotations à tout moment avant l'attribution du marché.

9.L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ).
Adresse : sis dans l'enceinte de la forêt de la patte d'Oie, derrière le tennis Club de Brazzaville, quartier Diata, Arrondissement 1 Makélékélé-Brazzaville
Numéro de téléphone : (+242) 06.135.90.90
Adresse électronique : cpm@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 23 octobre 2026
Le Coordonnateur
Antoine Régis NGAKEGNI

INTERVIEW

Tatiana Niamayoua : « Contribuer à l'émergence d'une filière orthopédique »

Orthopédiste-orthésiste, entrepreneure et élue locale à Lyon, en France, Tatiana Niamayoua souhaite mettre son expertise au service de la République du Congo. Entre amélioration de la prise en charge du handicap, transfert de compétences et création d'un centre orthopédique à Brazzaville, elle entend contribuer au développement du secteur. Distinguée Chevalier de l'Ordre du Mérite congolais et lauréate du Prix de l'Entrepreneuriat aux Lumières du Congo 2026, elle revient sur ses initiatives et ses ambitions. Entretien.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Vous avez effectué, en août dernier au Congo, une mission d'expertise auprès des structures nationales de prise en charge des personnes vivant avec un handicap. Quel diagnostic faites-vous du dispositif actuel et quelles sont les principales urgences ?

Tatiana Niamayoua (T.N.) : Ce qui m'a frappée en août, lors de mes visites des centres d'appareillage orthopédique et prothétique et du centre de rééducation fonctionnelle de Brazzaville, c'est d'abord l'engagement des équipes. J'ai rencontré des professionnels passionnés, attachés à leurs patients, qui accomplissent un travail remarquable avec les moyens dont ils disposent.

Mon regard n'est pas celui de quelqu'un qui vient juger, mais celui d'une professionnelle du même métier. Notre discipline évolue très vite : nouveaux matériaux, nouvelles techniques de prise de mesure et de fabrication, nouvelles approches de l'accompagnement des patients. Partout dans le monde, y compris en France, les praticiens ont besoin de se former tout au long de leur carrière pour suivre ces évolutions.

C'est là que je souhaite apporter ma contribution : proposer aux équipes en place des compléments de formation, des échanges de pratiques et un accès facilité aux matériaux et aux consommables actuels. Il s'agit de renforcer des compétences qui existent déjà, et de permettre à davantage de patients — enfants, personnes amputées, femmes opérées d'un cancer du sein — de bénéficier d'un appareillage adapté, dans des délais raisonnables et à un coût accessible.

J'ai partagé cette vision avec la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Mme Lydie Pongault, qui a souhaité que nous travaillions ensemble. Un accord de partenariat entre mes structures orthopédiques et son ministère est en cours de finalisation, et un premier geste concret a déjà été posé : la remise, fin octobre, de vélos de rééducation neufs au centre de rééducation fonctionnelle de Brazzaville.

L.D.B. : Vous portez un projet de création d'un centre orthopédique de référence à Brazzaville. Où en est-il aujourd'hui ? Quels moyens et quels partenariats sont nécessaires à sa réalisation ? Avez-vous fixé un calendrier ?

T.N. : Le projet avance concrètement. La société qui portera le centre, l'Institut d'orthopédie et d'orthèse de la République du Congo (ICOO), est constituée sous forme de SAS de droit Ohada: les statuts sont prêts et l'immatriculation est prévue ce mois de novembre, à mon retour à Brazzaville. Le site d'implantation est identifié.

Le centre reposera sur trois piliers : soigner, former et produire localement. Soigner, avec l'appareillage orthopédique, l'orthoprothèse, les vêtements compressifs, les ceintures sur mesure et l'accompagnement des femmes après un cancer du sein. Former des orthésistes, des prothésistes et des orthoprothésistes, avec une



formation que je veux certifiante et dont le référentiel sera soumis au ministère de l'Enseignement technique et professionnel. Produire sur place, enfin, pour réduire la dépendance aux importations et faire baisser les coûts pour les patients.

Nous avançons par étapes. La première consiste à réhabiliter le Centre de réadaptation fonctionnelle de Brazzaville et à y adosser un pôle d'appareillage orthopédique, sur le modèle des ateliers intégrés aux structures publiques qui existent ailleurs. La seconde sera la création du centre de référence lui-même, que je vise pour 2027.

Le projet est estimé à environ 330 millions FCFA. Je recherche trois types de partenariats : des partenaires en joint-venture, des financements bancaires, et une expertise technique avec transfert de technologie. Les structures que je dirige en France, L'Atelier orthopédique et Niam ortho, apportent le savoir-faire. J'ai également un dossier à présenter aux ministères des Finances, de la Coopération et des Petites et moyennes entreprises, ainsi qu'aux acteurs privés engagés dans une démarche de responsabilité sociétale. Je le dis clairement : ce n'est pas un projet humanitaire, c'est un projet d'entreprise, de compétences et d'emplois.

L.D.B. : Vous défendez une diaspora qui investit, transmet ses compétences et crée des emplois. Est-ce l'ambition d'avoir fondé l'association Nzela ? Comment mobiliser les professionnels de l'étranger autour d'une filière orthopédique nationale ? Quel message adressez-vous aux Congolais de la diaspora ?

T.N. : Oui, c'est exactement le sens de l'association Nzela, qui veut dire « Le chemin », en lingala. Nous l'avons créée le 1er septembre dernier, à Lyon, pour être une passerelle orthopédique et médicale entre Lyon et Brazzaville, dans le cadre de la coopération décentralisée. Elle collecte et achemine du matériel médical, paramédical et orthopédique vers la République du Congo, et elle contribue à la formation de techniciens locaux. Un premier envoi de matériel est déjà parti par bateau, grâce à des dons de particuliers à Lyon et en Ardèche.

Nzela et le centre sont complémentaires : l'association prépare le terrain, l'entreprise construit la filière dans la durée.

Pour mobiliser les professionnels de l'étranger, il faut leur proposer quelque chose de concret et de cadré : des missions de formation de courte durée, du tutorat à distance, des partenariats avec des entreprises du secteur, des stages croisés entre Lyon et Brazzaville. Beaucoup de kinésithérapeutes, d'orthésistes, de médecins congolais ou amis du Congo ont envie d'aider ; ils ont besoin d'une structure fiable, transparente et durable pour le faire. C'est ce que nous voulons leur offrir.

Je tiens à remercier le ministre des Affaires étrangères, Constant-Serge Bounda, dont l'initiative des rencontres de la diaspora a permis ces rencontres et ces collaborations. Cette montre que lorsque l'État ouvre la porte, la diaspora peut s'en saisir.

À mes compatriotes de la diaspora, je dis : nous avons acquis à l'étranger des diplômes, des expériences, des réseaux. Ils ont de la valeur aussi chez nous. Il n'est pas nécessaire de tout quitter pour contribuer ; il faut commencer, même modestement, et s'inscrire dans la durée. Investissons, transmettons, créons des emplois. Le Congo n'attend pas notre nostalgie, il attend nos compétences.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

COOPÉRATION

Les villes de Pointe-Noire du Congo et de Guadeloupe officialisent leur jumelage

A l'occasion d'une rencontre organisée du 25 octobre au 2 novembre en Guadeloupe, les villes de Pointe-Noire, en République du Congo, et de Pointe-Noire, en Guadeloupe, ont officialisé leur jumelage. Cette coopération entend renforcer les échanges culturels, éducatifs, sportifs et économiques, tout en renouant les liens historiques entre l'Afrique et la Caraïbe.

Les deux collectivités, unies par un même nom et une histoire marquée par la traite transatlantique, ont franchi une nouvelle étape dans leur rapprochement. Le jumelage a été célébré le 27 octobre lors d'une veillée culturelle réunissant des représentants des deux municipalités, dont le maire de Pointe-Noire en Guadeloupe, Camille Elisabeth, et le vice-maire de Pointe-Noire en République du Congo, Louis Gabriel Missatou, à la tête de la délégation congolaise.

Cette rencontre, ponctuée de prestations de gwo ka, de danses traditionnelles et d'animations carnavalesques, a donné une dimension culturelle à l'initiative. Associations locales, Guadeloupéens et Congolais ont ainsi célébré leurs traditions communes dans un esprit de rapprochement et de partage, symbolisant un nouveau « liyannaj », terme créole évoquant une alliance et une mise en commun.

Au-delà de la portée symbolique de cette union, les deux collectivités entendent bâtir une coopération concrète, notamment à travers des échanges entre établissements scolaires. *« Nous pensons mettre en relation les écoles et créer des liens d'amitié entre elles. Nous avons des enseignants qui sont prêts à jouer le jeu, que ce soit au niveau du primaire, du collège ou du lycée »,* a indiqué Camille Elisabeth.



Photo de famille devant le fronton de la mairie annexe de Pointe-Noire Guadeloupe/DR

Le maire guadeloupéen a également évoqué le développement du tourisme mémoriel, qui pourrait permettre aux jeunes de son territoire de découvrir les lieux liés à l'histoire de leurs ancêtres en Afrique.

« Beaucoup de nos ancêtres sont partis de là-bas. Aujourd'hui, le gouvernement est en train de construire un mémorial sur la traite des Noirs. Ce sera une possibilité pour nous de permettre à nos jeunes d'aller là-bas et de voir comment les choses se sont passées pour leurs ancêtres », a-t-il expliqué.

Pour Louis Gabriel Missatou, ce jumelage constitue une occasion de rappeler les liens historiques entre le bassin du Congo et la population afro-descendante des Antilles. *« Beaucoup d'Afro-descendants qui sont aujourd'hui à Pointe-Noire, en Guadeloupe, sont issus du grand royaume Kongo »*, a-t-il souligné. Il a rappelé que cet ancien royaume couvrait notamment des territoires correspondant aux actuels Congo et à l'Angola.

Le vice-maire a également annoncé la construction d'un mémorial consacré à l'histoire de l'esclavage à la baie de Loango, en République du Congo, ancien site majeur de la traite négrière transatlantique. *« Ce mémorial sera inauguré avant la fin de l'année 2027 »*, a-t-il précisé.

Accorder la nationalité congolaise aux Afro-descendants

La rencontre a aussi été l'occasion d'évoquer une proposition de loi relative à la reconnaissance historique de la traite négrière transatlantique et à l'accès à la nationalité congolaise pour les Afro-descendants. Le texte, porté par le député Férréol Gassackys, bénéficie du soutien de Louis Gabriel Missatou à l'Assemblée nationale.

Pour Katia Mounthault Tatu, coordinatrice du jumelage et conseillère spéciale du Premier ministre congolais, Anatole Collinet Makosso, les similitudes observées entre les deux territoires témoignent d'une proximité culturelle profonde, précisément dans les traditions vestimentaires et le folklore.

« Ce jumelage, c'est tout simplement la réalisation des retrouvailles de deux peuples qui ont été éloignés par une histoire tragique. Et il était temps qu'ils se retrouvent », a-t-elle déclaré.

Du côté guadeloupéen, Christian Annerose, membre de la commission culturelle de la commune de Pointe-Noire, a insisté sur les perspectives offertes aux jeunes générations.

« Nous avons bien l'intention d'amener nos jeunes dans tous les domaines, culturels, sportifs ou artistiques, et de faire des échanges avec eux par année alternée. Ils vont eux aussi nous apporter leurs connaissances. Je pense que l'on a beaucoup à apprendre d'eux », a-t-il affirmé.

À travers ce jumelage, les deux Pointe-Noire ambitionnent ainsi de transformer une histoire commune en une dynamique durable de coopération et de transmission entre l'Afrique et la Caraïbe.

M.A.N.

DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR LE BOISEMENT

Le Congo donnera le top le 6 novembre

La République du Congo célèbrera, le 6 novembre, la 40e édition de la Journée nationale de l'arbre. A l'occasion, le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, profitera pour lancer par anticipation, à Ignié, dans le département du Djoué-Léfini, la décennie des Nations unies pour le boisement et le reboisement.

La 40e édition de la Journée nationale de l'arbre sera célébrée sur le thème « Décennie des Nations unies pour le boisement et le reboisement, dans le cadre de la gestion durable des forêts 2027-2036 ». Elle marquera le lancement officiel au Congo des activités retenues dans le cadre de ce programme dont le lancement au niveau mondial est prévu en 2027, a précisé la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matonda, lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Moungalla.

C'est le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui lancera les activités, en présence de ses homologues de la République démocratique du Congo, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo; de la République centrafricaine, Faustin Archange Touadera; du Burundi, Evariste Ndayishimiyé; du vice-président du Gabon et des hauts responsables des Nations unies.

Le planting se fera sur deux sites aménagés à côté du massif forestier du PK 45, à Ignié, et à proximité de la zone industrielle de Maloukou Tréchot, dans le département du Djoué-Léfini. La campagne prévoit le planting de plus de 200 mille arbres sur ces deux espaces.

« Alors que la communauté internationale s'apprête à lancer la décennie des Nations unies pour le boisement et le reboisement en 2027, le président de la République a décidé d'en lancer le 6 novembre prochain, à la faveur de la célébration de la 40e édition de la Journée nationale de l'arbre. L'enjeu est de faire de cette journée un appel à l'action, un engagement envers les générations futures et le point de départ d'une mobilisation nationale pour l'afforestation et le reboisement », a souligné Rosalie Matondo.

La ministre de l'Economie forestière soutient que la décennie des Nations unies porte une ambition essentielle, celle de répondre collectivement aux grands défis environnementaux du Congo. Elle traduit la détermination du pays à lutter contre la déforestation et les effets du changement climatique, à enrayer l'érosion de la biodiversité, à inverser durablement la tendance à la perte des surfaces forestières, mais aussi et surtout à investir, développer, produire, transformer et nourrir.



Les deux ministres Thierry Lézin Moungalla et Rosalie Matondo lors de la conférence de presse/Adiac

L'ambition de cette décennie, a-t-elle renchéri, concerne quatre grandes initiatives. Il s'agit, en premier, de mobiliser autour des activités de planting d'arbres en vue d'accélérer le boisement et reboisement, dans le but de conférer au Congo le leadership mondial dans le domaine.

Cette initiative marquera aussi le lancement du programme dénommé « Jeune pour la décennie des Nations unies pour le boisement et reboisement », couplé à la tenue des conférences-débats sur l'afforestation et le reboisement.

Firmin Oyé

Le corps diplomatique invité à mettre la main à la pâte

Pour porter ce planting d'arbres à une échelle élargie, la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, a réuni le 2 novembre à Brazzaville les ambassadeurs et chefs de mission diplomatique accrédités au Congo, ainsi que les représentants des organisations internationales, pour solliciter leur implication.

En présence de son collègue des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Constant-Serge Bounda, la ministre de l'Economie forestière a exprimé la gratitude du gouvernement à l'endroit du corps diplomatique qui l'accompagne toujours dans ses actions.

Rosalie Matondo a fait savoir à ses invités que la décennie des Nations unies pour le boisement et le reboisement, dont le Congo va lancer par anticipation, s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le changement climatique en vue de promouvoir la gestion durable des forêts en 2027-2036.

Elle leur a dit que cette opération d'envergure sera lancée par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, en présence de ses homologues de la République démocratique du Congo, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo; de la République centrafricaine, Faustin Archange Touadera; et de celui du Burundi, Evariste Ndayishimiyé, président en exercice de l'Union africaine; ainsi que du vice-président de la République gabonaise, Hugues Alexandre Barro Chambrier.

L'opération de planting se fera au PK 45 à Ignié, département du Djoué-Léfini, sur un site bien aménagé. Elle s'exécutera dans le cadre de la Journée nationale de l'arbre sur l'ensemble du territoire national. A terme, l'objectif est de planter plus de deux cent mille arbres de diverses essences afin de renforcer le couvert forestier et compenser la déforestation. *« La mobilisation nationale sera marquée par une grande opération de planting de masse de plus de deux cent mille arbres de diverses essences. L'initiative de cette décennie trouve son origine dans l'appel lancé par son excellence Denis Sassou N'Guesso en Egypte, en novembre 2022, lors de la conférence des parties de la convention cadre Nations unies sur le changement climatique. C'est dans cet esprit que le Congo entend prendre toute sa part dans la mise en œuvre de cette décennie en sollicitant votre soutien »*, a souligné Rosalie Matondo.



Les deux ministres posant avec les chefs de mission diplomatique/Adiac

Faire de l'année 2027 le point de départ d'une nouvelle dynamique

A travers la décennie des Nations unies, a renchéri la ministre de l'Economie forestière, l'ambition du Congo est de faire de l'année prochaine le fer de lance d'une nouvelle dynamique nationale en matière de boisement et de reboisement. Au cours de ces festivités du lancement, un programme dit « Des jeunes pour la décennie» sera exécuté. Ce programme s'articule sur trois composantes, à savoir l'arborisation des grandes artères de la ville et la végétalisation des espaces verts.

Ce programme, a précisé Rosalie Matondo, place la jeunesse au cœur de l'action, en priorisant son insertion professionnelle à travers la création des petites entreprises forestières et agroforestières. Une conférence itinérante sur l'afforestation et le reboisement sera aussi organisée à cet effet.

F.O.